

AFRISTAT / DGSCN

PROFIL DE LA PAUVRETE EN GUINEE EQUATORIALE EN 2006

Août 2007

S O M M A I R E

	Pages
SIGLES ET ABREVIATIONS	II
PREFACE	III
AVANT PROPOS	V
RESUME	VI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : STRUCTURE ET COMPOSITION DES MENAGES	3
1.1 Structure par âge et sexe de la population	4
1.2 Typologie socio-démographique des ménages	5
CHAPITRE II : ANALYSE DE LA DE LA PAUVRETE MONETAIRE	8
2.1 Approche méthodologique de l'analyse monétaire.....	9
2.2 Profil de pauvreté des ménages en Guinée équatoriale.....	16
CHAPITRE III : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES	20
3.1 Dépenses annuelles moyennes par tête des ménages.....	21
3.2 Poids des principaux produits alimentaires consommés par les ménages.....	22
3.3 Lieu d'achat des produits consommés par les ménages	24
3.4 Distribution et inégalité de la dépense de consommation des ménages	25
3.4.1 <i>Les indices d'inégalité</i>	25
3.4.2 <i>Les courbes de dominance stochastiques de premier ordre</i>	27
CHAPITRE IV : DOTATIONS EN CAPITAL DES MENAGES	29
4.1 Situation dans l'emploi.....	30
4.1.1 <i>Taux d'activité</i>	31
4.1.2 <i>Chômage</i>	33
4.2 Autres dotations en capital des ménages	35
CHAPITRE V : ANALYSE DE LA PAUVRETE NON MONETAIRE	37
5.1 Perception de la pauvreté.....	38
5.2 Difficultés liées aux conditions de vie des ménages.....	42
5.3 Stratégies adaptatives des ménages pour améliorer leurs conditions de vie	44
5.4 Ampleur de la corruption.....	45
5.5 Actions prioritaires attendues de la politique gouvernementale	47
CHAPITRE VI : ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE	51
6.1 Approche méthodologique	52
6.2 Analyse des déterminants du niveau de vie des ménages	52
CHAPITRE VII : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	54
7.1 Conclusion et principaux enseignements.....	55
7.2 Principales recommandations de l'étude	56
7.2.1 <i>Recommandations par rapport aux orientations méthodologiques</i>	57
7.2.2 <i>Recommandations par rapport aux axes possibles de politiques socio-économiques</i>	58
7.2.3 <i>Perspectives pour un meilleur suivi-évaluation des indicateurs des DSRP et des OMD</i>	60
ANNEXES	61

SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigles	Libellés
AGR	: Activité génératrice de revenu
AFRISTAT	: Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
CEN	: Conférence économique nationale
DGSCN	: Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DSRP - I	: Document de stratégie de réduction de la pauvreté intérimaire
EDS	: Enquête démographique et de santé
EEH	: Enquête equato-guinéenne auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté
F CFA	: Franc de la Coopération Financière Africaine
GSE	: Groupe Socio-économique
Kcal	: kilocalorie
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
P0	: Ratio de pauvreté
P1	: Gap de pauvreté
P2	: Sévérité de la pauvreté
QUIBB	: Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être
SCN	: Seuil calorique normatif / Système de comptabilité nationale
SEMT	: Stratégie économique à moyen terme
SPNLP	: Stratégie et programme national de lutte contre la pauvreté
SSB	: Services sociaux de base
ZD	: Zone de Dénombrement

PREFACE

Depuis plus d'une décennie, la lutte contre la pauvreté figure au centre des politiques de développement économique et social des pouvoirs publics, dans la plupart des pays en voie de développement en général et dans les pays d'Afrique au sud du Sahara en particulier.

En Guinée équatoriale, une nouvelle dynamique du développement économique et social se profile avec l'élaboration d'un document cadre de politique devant résumer les principales stratégies du programme de développement économique et social du pays pour les dix prochaines années. Ce document, qui couvre la période 2003-2011, s'intitulera "Stratégie et Programme National de Lutte Contre la Pauvreté", conformément à ce qui est établi dans l'article 2, incises 1 et 2 du Décret N°. 81/2000, en date du 27 juillet.

Parmi les objectifs visés par ce programme, on relève entre autres, la réhabilitation des infrastructures de base, le renforcement des capacités d'investissement dans les secteurs sociaux, la création des emplois et l'amorce d'une politique volontariste de lutte contre la pauvreté sur fonds de relance économique durable.

Parallèlement à la mise en œuvre de ce programme, le pays s'est engagé dans l'exercice de l'élaboration d'un document cadre de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Cependant, l'élaboration du DSRP intérimaire (DSRP-I) a révélé un déficit important en informations statistiques. En effet, il n'existait pas de données récentes permettant d'appréhender clairement la situation présente, le pays n'ayant jamais réalisé d'enquête d'envergure nationale sur les conditions de vie des ménages et la pauvreté. Les statistiques qui ont permis d'établir le diagnostic de la situation sur les conditions de vie des populations dans le DSRP-I proviennent de sources disparates et pas nécessairement cohérentes. C'est ainsi qu'une enquête nationale pour l'évaluation de la pauvreté a été commanditée en 2006 (EEH 2006) pauvreté a été retenue afin de contribuer à l'élaboration du DSRP.

Aussi, le Gouvernement de la Guinée équatoriale a-t-il enjoint la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) de réaliser une enquête portant essentiellement sur les conditions de vie des ménages en vue de l'évaluation de la pauvreté. Cette enquête dénommée, Enquête équato-guinéenne auprès des Ménages pour l'évaluation de la pauvreté (EEH) a été réalisée du 3 au 20 décembre 2006 sur l'ensemble du territoire national.

En effet, pour mesurer dans le futur les efforts accomplis dans les domaines des conditions de vie des populations et de la pauvreté, il est impératif de disposer d'une situation de départ basée sur des données fiables et actualisées. Ces informations sont désormais disponibles et devraient permettre à tous les utilisateurs d'en faire un bon usage.

Je voudrais ici rendre un vibrant hommage au Gouvernement et aux divers partenaires techniques et financiers (PIF) pour leurs soutiens technique et financier.

Je ne saurais oublier l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) qui a déployé sans réserve ses experts pour soutenir techniquement l'équipe des cadres nationaux.

Que toute la population équato-guinéenne trouve ici, l'expression de ma profonde gratitude, pour sa participation à la réalisation de cette importante enquête.

Enfin, j'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette opération, et plus particulièrement aux membres de l'équipe technique permanente de l'EEH 2006.

Le Ministre de la planification,
du développement économique
et des investissements publics

AVANT PROPOS

Le processus d'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a nécessité la réalisation d'une Enquête sur les conditions de vie des ménages, dénommée Enquête équato-guinéenne auprès des Ménages pour l'évaluation de la pauvreté en sigle EEH.

Cette enquête a été exécutée du 03 au 20 décembre 2006 par la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN), avec l'appui technique d'AFRISTAT pour l'apurement et l'analyse des données, grâce au soutien financier de l'Etat équato-guinéen.

Cette enquête est la première du genre qui a été réalisée en Guinée équatoriale avec une couverture nationale. Des contraintes majeures (difficultés d'accès) n'ont pas facilité l'accès des enquêteurs à Annobon. L'enquête s'est donc déroulée sur l'ensemble du territoire sauf dans cette région.

De même, l'équipe des cadres nationaux ayant piloté l'enquête a omis de prendre en compte certains modules très importants, notamment, l'éducation, la santé, l'emploi, l'accès aux services sociaux de base (SSB). Ces informations auraient contribué à enrichir utilement la description des conditions de vie des ménages.

Compte tenu des objectifs du programme de développement économique et social entrepris ces dernières années, il serait souhaitable de renouveler cette opération tous les cinq ans pour le volet consommation et tous les deux ans pour le volet portant sur l'évaluation des principaux indicateurs socio-économiques (QUIBB classique).

Si on admet que ce sont là autant d'insuffisances à éviter pour les éditions prochaines, il nous faut en tirer tous les enseignements et envisager pour les enquêtes à venir, une nouvelle approche stratégique, une collaboration plus étroite avec nos principaux partenaires techniques.

En dépit de toutes ces limites, la réalisation de cette première édition va servir d'enquête de référence dans le cadre de la connaissance de la pauvreté dans notre pays. Le présent document établit le profil de pauvreté en Guinée équatoriale et l'analyse descriptive des données de cette enquête qui apporte des réponses à certaines préoccupations des utilisateurs, permet d'identifier les principaux groupes de population pauvres ou défavorisées.

Pour combler certaines thématiques qui n'ont pas été traitées dans ce document, d'autres analyses plus approfondies pourront être menées en fonction des orientations prioritaires du DSRP et contribueront à pallier les insuffisances qui ont été observées.

Le Directeur Général de la statistique et
de la comptabilité nationale

- **Luis ONDO OBONO** -

RESUME

L'analyse des données de l'enquête équato-guinéenne pour l'évaluation de la pauvreté (EEH 2006) a permis de constater que la population est relativement âgée puisque son âge moyen a été estimé à 31,7 ans. En outre, l'âge moyen des chefs de ménage confirme ce premier résultat puisque leur âge moyen a été évalué à 52,3 ans (52,7 ans chez les hommes et 51,1 ans chez les femmes). La taille moyenne des ménages est quasiment 6 (5,1) personnes. Ces ménages de grande sont principalement de type monoparental élargi (7 personnes), famille élargie (6 personnes) ou monoparental nucléaire (5 personnes).

L'examen des données collectées ainsi que leur exploitation peut être résumé autour des trois points suivants :

Le profil de la pauvreté dans le pays

L'analyse des données de l'EEH 2006 a montré que 76,8% de la population totale est pauvre, ce qui correspond à un ratio de pauvreté de 66,4% au niveau des chefs de ménage.

La pauvreté est très marquée dans les ménages de grande taille du type monoparental élargi, famille élargie ou de couples avec enfants dont la taille moyenne est au moins de 6 personnes. Ensemble, ces trois catégories de ménages qui représentent quasiment 79% de l'ensemble des ménages totalisent environ 89% de la population totale du pays (non compris celle de Annobon). En outre, ces ménages contribuent à plus de 76% à expliquer la pauvreté nationale.

Les pauvres se retrouvent principalement dans le rang des inactifs mais sont assez nombreux dans le groupe des actifs occupés. Ensemble, ces deux catégories expliquent 97% de la pauvreté totale du pays et concentrent chacune au moins 73% de pauvres.

L'analyse suivant le groupe socio-économique (GSE) montre que ceux qui expliquent le plus la pauvreté nationale sont les autres travailleurs dépendants du secteur privé (aide familial, autres actifs) et les chômeurs/inactifs. Tous les autres GSE expliquent moins de 10% de la pauvreté nationale. Ces deux résultats montrent bien que l'absence d'emploi et/ou les emplois précaires sont à raison des facteurs déterminants du niveau de vie des populations en Guinée équatoriale.

Suivant le sexe, la pauvreté affecte relativement plus les femmes que les hommes et est nettement plus marquée dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains. Dans les Autres milieux qui sont fondamentalement ruraux, la situation est la plus préoccupante dans la mesure ou pour ramener le niveau de revenu annuel moyen par tête des populations identifiées comme pauvres dans ces milieux au niveau du seuil de pauvreté, il faudrait l'augmenter de 50% (49% au niveau des hommes et 51% chez les femmes).

Le groupe des pauvres est en réalité très hétérogène puisque tous les individus des trois premiers quintiles sont pauvres ainsi que 16% de ceux du quatrième quintile. De même, on se rend compte que le revenu annuel moyen par tête des 20% les plus pauvres n'est que de 34 157 F CFA, contre 104 972 F CFA pour ceux du 2^{ème} quintile, 193 473 F CFA pour ceux du 3^{ème} quintile, 323 606 F CFA pour ceux du 4^{ème} quintile et 858 028 F CFA pour les 20% les plus riches !

L'analyse des indices d'inégalité de la distribution du niveau de vie montre que dans le groupe des 20% les plus pauvres (tranches inférieures de revenus), l'inégalité intragroupe explique 56% de l'inégalité totale. Mais au fur et à mesure que le revenu augmente, on constate que c'est l'inégalité entre les différents quintile de niveau de vie qui explique l'inégalité totale.

Les pauvres se distinguent principalement par un faible accès au marché du travail. Ce résultat est confirmé par le niveau des taux d'activité des individus de 15 ans et plus : 61,6% chez les non pauvres (78,9% chez les hommes et à peine 46% chez les femmes) contre 54,9% chez les pauvres (72,5% chez les hommes contre 40,5% chez les femmes). La situation des femmes dans ce contexte mérite une attention particulière avec des taux d'activité relativement faibles. Suivant la strate, on constate que les taux d'activité sont plus importants dans les milieux urbains (62,3% à Malabo urbano, 59,7% à Bata urbano) que dans les Autres milieux (55%). Ce résultat situe l'ampleur de la problématique de l'accès à l'emploi dans ces derniers milieux.

Au-delà de ces considérations objectives, les ménages estiment que leur situation de pauvreté est attribuable à un manque de travail (65%), à la baisse des salaires réels (15%), à des problèmes de corruption (15%) et d'absence de bonne gestion des biens publics (13%) et à un faible niveau de capital humain (niveau d'instruction). La proportion relativement importante de ménages ayant mentionné des facteurs tels que la sorcellerie (10%), la paresse (10%) et l'absence de terre (9%) comme cause de la pauvreté situe l'importance des facteurs psychosociologiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en Guinée équatoriale.

Les pauvres, plus que les non pauvres, qu'ils soient jeunes (15-24 ans) ou plus âgés (15 ans et plus), sont confrontés à une difficile situation de chômage : un taux de chômage de 14,4% en moyenne chez les jeunes (16,6% chez les garçons contre 11,6% chez les filles) contre un taux de 7,2% au niveau national dans la population des 15 ans et plus (7,3% chez les hommes et 6,4% chez les femmes). Le chômage est surtout préoccupant à Malabo urbano.

Les pauvres sont en général confrontés à un accès difficile à la propriété foncière ou rencontrent des problèmes pour exploiter les portions de terre possédées. De façon générale, ces ménages pauvres disposent de peu de dotations en capital leur permettant d'améliorer leur niveau de vie. Ils vivent donc une situation de vulnérabilité marquée par les effets conjugués d'une faible dotation en capital économique et des risques élevés (emploi précaire, faiblesse en capital humain qui limite certainement leur accessibilité au marché du travail).

Enfin, l'analyse de la perception de la pauvreté permet de détecter un sentiment d'exclusion sociale de la part de la majorité de la population, quelle soit pauvre ou non. En effet, si 79% des ménages admettent que la Guinée équatoriale n'est pas un pays pauvre, ils sont unanimes pour admettre que 84% de leur voisinage immédiat est pauvre. Ces ménages auraient ainsi le sentiment d'appartenir à un pays riche dont ils ne bénéficient pas des richesses.

Les principales orientations de politiques économiques et sociales envisageables

Au terme des analyses qui ont été conduites, les propositions de politiques économiques et sociales à mettre en œuvre peuvent s'articuler autour des quatre principaux axes suivants :

Investir dans le renforcement de la croissance économique : un certain nombre d'initiatives permettent de répondre à cet objectif dont les principales sont les suivantes :

- Maîtriser la croissance démographique ;
- Promouvoir/renforcer le développement des activités agricoles ;
- Contribuer à la création d'emploi.

Renforcer le développement des investissements structurants : c'est une préoccupation que les ménages (pauvres ou non) du pays expriment à travers le développement des infrastructures de transport et de déplacement, la construction des routes, le développement des structures de mobilisation du capital financier et de toutes les dispositions favorables à l'accès au crédit.

Promouvoir/renforcer le développement des actions de politique sociale : sont résumées sous ce titre, les principales stratégies suivantes :

- Créer les conditions de l'amélioration de l'accès à un emploi stable et non précaire ;
- Lutter contre le chômage ;
- Contribuer davantage au renforcement du capital humain ainsi que des initiatives relatives au développement des services sociaux de base en vue de l'amélioration des conditions de vie des ménages ;
- Examiner en particulier la problématique du travail des enfants (individus de moins de 15 ans) dans les milieux ruraux ;
- Examiner de façon particulière les conditions de vie des individus de 65 ans et plus ;
- Valoriser le réseau d'entraide communautaire comme élément de base pour la définition d'une stratégie de politique sociale spécifique et opérationnelle ;
- Sensibiliser les populations à dépasser les préjugés psychosociologiques par rapport à la pauvreté.

Le champ très diversifié des stratégies de politiques sociales situe l'importance des enjeux à ce niveau pour le pays.

Garantir un climat social transparent, apaisé et sécurisé : Peuvent être résumées dans cette catégorie de préoccupation, toutes les initiatives relatives à l'une ou l'autre des stratégies suivantes :

- Garantir le prix des produits de base ;
- Lutter contre la corruption ;
- Garantir un climat social transparent, apaisé et sécurisé.

Les perspectives pour un meilleur suivi-évaluation de la pauvreté et des conditions de vie des ménages

Les objectifs de suivi évaluation de la politique économique et sociale entreprise ces dernière années vont imposer un réexamen sérieux des orientations de l'EEH. Les principales orientations à envisager peuvent être résumées comme suit :

- Garantir la représentativité au niveau de toutes les strates des résultats de l'enquête. Cette première édition de l'EEH n'avait pas prise en compte Annobon du fait de la difficulté d'accès à cette région. Ce constat suggère d'examiner sérieusement le choix de la période de collecte des données ou de mobiliser des moyens adéquats pour assurer une couverture adéquate de l'ensemble du pays ;
- S'accorder sur la stratification du pays à retenir ;
- Garantir l'amélioration des outils méthodologiques pour la collecte des données de base et les faire valider au préalable par un partenaire technique compétent ;
- Investir dans un processus de capitalisation et d'appropriation des compétences acquises ;
- Veiller scrupuleusement au respect des choix méthodologiques de la mesure et de l'analyse de la pauvreté adoptées dans le cadre de l'évaluation de la pauvreté en 2006 ;
- Faciliter les conditions d'un meilleur suivi-évaluation des principaux indicateurs socio-économiques ;
- Contribuer au renforcement des capacités des cadres nationaux dans le domaine de la mesure et de l'analyse de la pauvreté dans le cadre d'un programme de formation ;
- Mettre en place un système cohérent et complémentaire d'enquêtes nationales auprès des ménages ;
- Mobiliser les financements nécessaires afin d'assurer un meilleur suivi-évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté.

INTRODUCTION

Dans le cadre de sa politique de développement intégral, le Gouvernement de la Guinée Équatoriale, consciente que la Stratégie Économique à Moyen Terme (SEMT), adoptée lors de la Conférence Économique Nationale (CEN) avait comme horizon temporaire 1997-2001 et que la période d'accomplissement de cette stratégie est achevée, a chargé le Ministère de la Planification et du Développement Économique de doter le Gouvernement d'un autre Document cadre qui servira de référence pour l'action gouvernementale à terme court, moyen et long.

C'est dans ce cadre que le Ministère de la Planification et du Développement Économique a procédé à l'élaboration du document cadre de politique économique et sociale du Gouvernement pour la période 2003-2011. Ce document s'intitule "**Stratégie et Programme National de Lutte Contre la Pauvreté**", conformément à ce qui est établi dans l'article 2, incises 1 et 2 du Décret N°. 81/2000, en date du 27 juillet.

En vue d'enrichir les orientations de la stratégie à formuler, il était indispensable de disposer d'informations pertinentes, fiables et à jour de la manière dont la pauvreté se manifeste en Guinée Équatoriale, ainsi que ses foyers les plus importants. Ces informations devraient permettre de répondre à un certain nombre de questions, notamment « quel est l'ampleur de la pauvreté en Guinée équatoriale, comment se manifeste-t-elle dans le pays, qui est pauvre, où sont-ils localisés, que font-ils, comment vivent-ils, quelles sont leurs dotations ? De même, il est utile d'avoir une appréciation de ce que les ménages pensent de l'action du Gouvernement par rapport aux priorités des politiques socio-économiques à mettre en oeuvre. Toute cette série d'informations devraient donc permettre d'enrichir l'élaboration des axes de politiques à suggérer pour qu'en définitive, la stratégie soit définie comme une approche globale apportant des réponses pertinentes pour la lutte contre la pauvreté et le développement économique et social de la population du pays.

C'est pour aller dans ce sens que le Ministère de la Planification, du Développement Économique et des Investissements Publics à encourager la réalisation d'une enquête auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté en 2006. Cette enquête devrait fournir des informations sur la perception des principales dimensions de la pauvreté, sur les conditions de vie et la richesse des ménages en Guinée Équatoriale.

L'objectif de cette enquête qui est triple se présente comme suit : (i) fournir une vision actuelle sur les conditions de vie des ménages tant en milieu rural qu'en milieu urbain, (ii) établir un profil de pauvreté des ménages et (iii) formuler des recommandations de politiques économiques et sociales en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail de ces ménages. Cette étude devra donc contribuer aux efforts du Gouvernement visant à acquérir une connaissance la plus pertinente possible de l'ampleur et des caractéristiques du phénomène de pauvreté en Guinée Équatoriale.

De façon plus spécifique, selon les informations disponibles et exploitables, les objectifs visés sont les suivants :

1. proposer une méthodologie claire et explicite de l'analyse monétaire de la pauvreté pour le pays ;
2. contribuer sur cette base, à caractériser les populations pauvres et vulnérables (les femmes, les paysans des zones enclavées en situation précaire, les jeunes sans emploi, les populations marginalisées des zones périurbaines, les fonctionnaires déflatés de l'administration, etc.) afin d'aider le Gouvernement à optimiser l'allocation de ressources en faveur de ces catégories de population ;

3. fournir des données fiables et à jour sur les principaux paramètres et indicateurs de la pauvreté de la population en Guinée équatoriale ;
4. identifier les principales causes et les difficultés des ménages pauvres dans leurs activités économiques, en ce qui concerne notamment à l'accès aux sources de financement, au crédit, et aux potentialités locales ;
5. proposer, sur la base de ce diagnostic et des analyses qui suivront, des stratégies opérationnelles d'intervention pour le Gouvernement en vue d'améliorer la promotion de l'auto développement des populations et des communautés vivant en condition précaire.

Afin de répondre à ces différents objectifs et dans les limites des données exploitables, le présent rapport a été structuré autour des sept chapitres suivants :

- L'examen de la structure et de la composition des ménages et de la population ;
- L'analyse de la pauvreté monétaire ;
- L'examen des dépenses de consommation des ménages ;
- L'analyse des principales dotations des ménages ;
- L'analyse de la pauvreté non monétaire ;
- L'analyse des déterminants du niveau de vie des ménages ;
- Les enseignements et les principales recommandations envisageables en vue d'améliorer les conditions de vie des ménages et de la population et lutter contre la pauvreté.

CHAPITRE I : STRUCTURE ET COMPOSITION DES MENAGES

Les données relatives à ce chapitre permettent d'analyser la structure par âge et sexe de la population totale (non comprise celle de Annobon) de la Guinée équatoriale. Elles permettent d'examiner également la composition des ménages.

1.1 Structure par âge et sexe de la population

L'examen de la structure par âge et sexe de la population permet de constater que l'âge moyen de la population est de 31,7 ans et ne varie quasiment pas suivant le sexe (l'âge moyen des hommes est de 31,8 ans contre 31,6 ans chez les femmes).

Suivant la strate, on constate que les populations résidant à Malabo urbano sont relativement jeunes avec un âge moyen estimé à 28,6 ans contre 29 ans pour celles vivant à Bata urbano et 32,6 ans pour les populations des Autres milieux. Ce résultat serait certainement dû aux effets de l'exode rural (déplacement des populations plus jeunes des milieux ruraux vers les milieux urbains).

Dans les principales agglomérations (Malabo, Bata), on constate que l'âge moyen des femmes est sensiblement plus faible que celui des hommes.

Par rapport aux ménages, on constate que l'âge moyen des chefs de ménage est particulièrement élevé puisqu'il est estimé à 52,3 ans, les hommes étant légèrement plus âgés (52,7 ans) que les femmes (51,1 ans). En réalité, on note que dans les principales agglomérations que sont Malabo et Bata, l'âge moyen des chefs de ménage est inférieur à 50 ans, quel que soit leur sexe. Ce n'est pas le cas dans les Autres milieux où l'âge moyen des chefs est au moins de 53 ans.

Tableau 1 : Structure et Age moyen (en années) de la population et des chefs de ménage suivant le sexe

	Homme		Femme		Ensemble	
	%	Age moyen	%	Age moyen	%	Age moyen
Population totale	46,9	31,8	53,1	31,6	100,0	31,7
Chefs de ménage	78,0	52,7	22,0	51,1	100,0	52,3

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Tableau 2 : Age moyen des chefs et de la population par sexe selon la strate

	Age moyen des chefs de ménage			Age moyen de la population		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Malabo urbano	46,7	46,2	46,6	29,9	27,2	28,6
Bata urbano	49,5	46,1	48,6	29,6	28,5	29,0
Autres milieux	54,1	53,4	53,9	32,6	32,8	32,6
Ensemble	52,7	51,1	52,3	31,8	31,6	31,7

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Par rapport à l'analyse de la pyramide des âges en Guinée équatoriale, on constate qu'elle présente une structure inhabituelle pour un pays en développement. En général, leurs pyramides présentent une base très élargie, témoignant ainsi de la forte proportion de la population des jeunes, un corps qui se restreint avec l'augmentation de l'âge et un sommet effilé attestant du faible nombre de populations âgées.

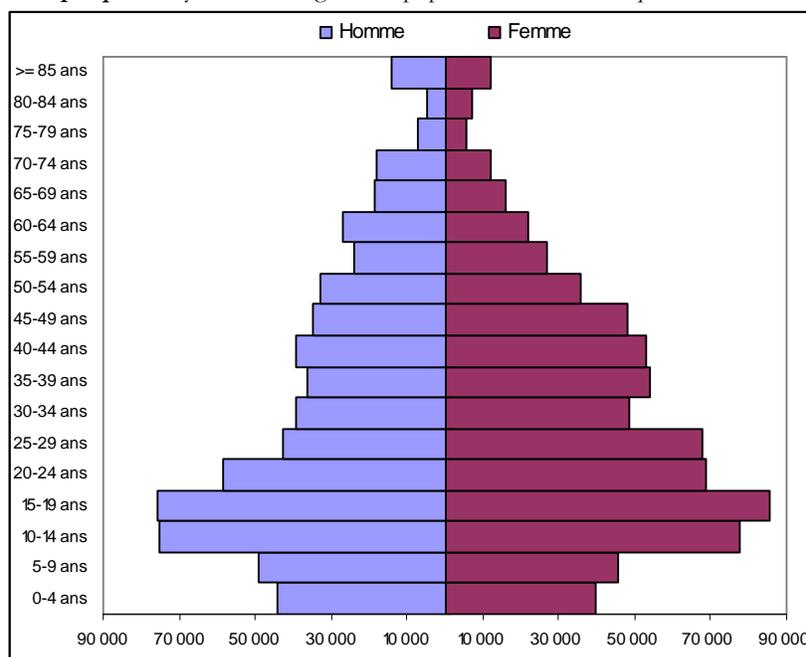
En Guinée équatoriale, la pyramide obtenue à partir de l'EEH 2006 présente une base effilée, surtout au niveau des populations des 0-4 ans et 5-9 ans et un sommet relativement élargi au niveau des individus de 85 ans et plus.

Le renflement de la pyramide au niveau des groupes d'âges compris entre 10-44 ans pourrait certainement s'expliquer par un effet de retour massif au pays de populations de ce groupe d'âges. Les nouvelles perspectives de développement du pays inciteraient de nombreux équato-guinéens à rentrer dans leur pays avec leurs enfants. De même, il n'est pas exclu que ce nouveau contexte socio-économique motive de nombreux étrangers à venir s'installer dans le pays. Une analyse de la structure de la population suivant la nationalité aurait certainement été très utile pour étayer notre hypothèse.

Comment expliquer par contre le sureffectif observé dans le groupe des 85 ans et plus ? L'hypothèse la plus vraisemblable que l'on pourrait avancer c'est certainement que les âges déclarés pour les individus de ce groupe d'âge ne seraient pas corrects (déclarations erronées des enquêtés de ce groupe d'âges ou erreurs de la part des opérateurs de saisie).

Enfin, cette structure pourrait peut-être aussi s'expliquer en partie par le fait que la population de Annobon n'a pas été prise en compte dans l'analyse.

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population en Guinée équatoriale en 2006



Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

1.2 Typologie socio-démographique des ménages

Si l'analyse de la taille du ménage est très utile pour comprendre les conditions de vie des ménages, elle est insuffisante. En effet, il est nécessaire, au-delà de la taille du ménage, de comprendre en plus comment sont structurés ces ménages du point de vue de leur composition. Il est donc important de savoir si ces ménages, vivent principalement en communauté, seule, uniquement avec leurs enfants ou avec certains membres de leur famille.

Il est donc nécessaire de retenir une typologie des ménages qui réponde à cette préoccupation. L'encadré 1 ci-après permet de définir clairement la typologie qui a été retenue pour analyser la structure et la composition des ménages en Guinée équatoriale en 2006.

Encadré 1 : A propos de la typologie des ménages

La typologie des ménages retenue distingue six groupes hétérogènes de ménages, définis comme suit :

Ménage unipersonnel : Il s'agit des ménages composés d'une seule personne, généralement le chef de ménage.

Couples sans enfants : Il s'agit de ménages de deux personnes vivant en couple seuls, n'ayant ni enfants, ni parents et autres avec eux dans le ménage ;

Couples avec enfants : il s'agit de ménages vivant en couple mais avec leurs enfants uniquement, sans parents ni autres personnes, quel que soit le lien de parenté avec le chef du ménage ;

Ménages monoparentaux nucléaires : Il s'agit de ménages dont un seul des conjoints est présent quel que soit le motif (décès, séparation de corps/divorce, etc.) et vivant uniquement avec leurs enfants, sans d'autres personnes, qu'elles soient apparentées ou non ;

Ménages monoparentaux élargis : Il s'agit de ménages dont un seul des conjoints est présent quel que soit le motif (décès, séparation de corps/divorce, etc.) et vivant non seulement avec ses enfants, mais aussi avec d'autres personnes qu'elles soient apparentées ou non ;

Ménages de famille élargie : Il s'agit de tous les autres cas de figure possibles, notamment de ménages polygames ou polyandres qui vivraient non seulement avec leurs enfants, mais aussi avec d'autres personnes dans le ménage, que ces dernières soient apparentées ou non.

Selon cette typologie, on constate que 57% des ménages sont des familles élargies qui accueillent au total environ 66% de la population totale du pays (non comprise celle de Annobon). Ensuite, viennent les ménages de couples avec enfants qui représentent environ 12% des ménages mais accueillent environ 13% de la population totale du pays. Enfin, viennent les ménages monoparentaux nucléaire (8% des ménages) et élargi (8% des ménages) qui cumulent respectivement 7% et 10% de la population totale du pays.

Tous les autres types de ménages (unipersonnel, couples sans enfants) représentent ensemble à peine 14% des ménages et ne totalisent que 4% de la population totale.

Les ménages de grandes tailles (monoparentaux élargis, couples avec enfants, familles élargies, monoparentaux nucléaires) représentent au total 87% de l'ensemble des ménages avec une taille moyenne des ménages d'au moins 5 personnes avec un plafond dans les ménages de type monoparental élargi (7 personnes) et dans les familles élargies (6 personnes).

Même si seulement 22% des femmes sont chefs de ménage, on note une forte proportion de femmes qui dirigent des ménages unipersonnels (44%), monoparentaux nucléaires (43%) et monoparentaux élargis (39%). Les femmes chefs de ménages dirigent un effectif total estimé à 20,5% de l'ensemble de la population du pays (non compris Annobon).

On constate par rapport à l'âge que les chefs de ménage sont relativement âgés avec une moyenne d'âge de 52,3 ans (52,7 ans chez les hommes et 51,1 ans chez les femmes). Mais les chefs de ménage à la tête de ménage unipersonnel et des couples sans enfants sont les plus âgés avec un âge moyen estimé respectivement à 56,6 ans et à 56 ans.

En général, quel que soit le type de ménage considéré, les femmes chefs de ménage sont légèrement plus jeunes que les hommes sauf au niveau des ménages monoparentaux élargis : l'âge moyen des femmes est de 56,1 ans et celui des hommes est estimé à 48,7 ans avec une moyenne de 51,6 ans.

Au total, cette analyse permet de tirer les principaux enseignements suivants :

- L'importance relative de trois types de ménage : les ménages monoparentaux élargis, les familles élargies et les couples avec enfants. Ensemble, ces ménages accueilleraient presque 89% de la population totale du pays (non compris celle de Annobon) ;

- la présence significative des femmes à la tête de ménages du type unipersonnel et monoparental (nucléaire ou élargi). Ensemble, ces types de ménages gérés par des femmes accueilleraient 16,5% de la population totale du pays (non compris Annobon) et 80,4% de l'ensemble de la population des ménages dirigés par des femmes ;
- les chefs de ménages équato-guinéens, quel que soit leur sexe, sont relativement âgés (âge moyen de 52,3 ans), et donc potentiellement en fin de carrière professionnelle pour ceux qui sont en activité. Il importe d'analyser les implications sociales de cette situation surtout lorsque les taux d'activité sont relativement faibles.

Tableau 3. : Typologie et principales caractéristiques des ménages et de la population

Type de ménage	Effectif des ménages (%)	Taille Moyenne des ménages	Effectif Population (%)	% de femmes chefs de ménage	Age moyen du chef de ménage de sexe...		
					... masculin	... féminin	Ensemble
Unipersonnel	6,8	1,0	1,4	44,4	57,8	55,1	56,6
Couple sans enfant	6,6	2,0	2,5	7,9	56,2	54,6	56,0
Couple avec enfant	11,9	5,5	12,8	11,5	50,8	48,2	50,5
Monoparental nucléaire	7,8	4,8	7,2	42,8	51,7	50,6	51,2
Monoparental élargi	8,0	6,5	10,2	38,9	48,7	56,1	51,6
Famille élargie	58,9	5,8	65,9	18,1	52,7	48,9	52,0
Total	100,0	5,1	100,0	22,0	52,7	51,1	52,3

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

CHAPITRE II : ANALYSE DE LA DE LA PAUVRETE MONETAIRE

2.1 Approche méthodologique de l'analyse monétaire de la pauvreté

La consommation finale des ménages

L'enquête a considéré comme indicateur de bien-être des ménages, les dépenses de consommation courante finale par tête. En effet, les analyses qui suivent vont considérer cette information comme la meilleure approximation du revenu des ménages.

La définition du champ de la dépense de consommation courante des ménages nécessite de s'accorder sur les principales sources de dépenses à prendre en compte : les dépenses alimentaires et les dépenses non alimentaires.

Les dépenses alimentaires : Ces sont les dépenses effectuées pour les besoins de la consommation alimentaire et des transferts en nature entre ménages ou destinés aux autres secteurs de l'économie. Elles prennent donc en compte l'autoconsommation et les achats de produits alimentaires. Ces informations ont directement été collectées lors de l'enquête à partir des modules relatifs aux achats et acquisitions quotidiennes définis comme suit :

- Section EL : Eligibilité au remplissage des carnets de compte ;
- Section 8 : Achats et acquisitions quotidiens de biens et services pour la consommation des ménages ;
- Questionnaire sur les achats de biens et services non alimentaires pour une période d'utilisation moins courte.

Les dépenses non alimentaires : sont prises en compte au titre de dépenses courantes non alimentaires des ménages, les éléments suivants :

- Les autres dépenses quotidiennes non alimentaires ;
- Les dépenses d'habillement ;
- Les dépenses de logement (y compris estimation du loyer imputé) ;
- Les dépenses en biens durables possédés par les ménages ;
- Les dépenses d'ameublement ;
- Les dépenses de santé ;
- Les dépenses de transport ;
- Les dépenses de communication ;
- Les dépenses de loisirs ;
- Les dépenses d'éducation ;
- Les dépenses en biens et services divers ;
- Les cadeaux reçus en nature.

Mais ces dépenses n'ont été collectées que pendant un jour alors que les ménages devraient fournir ces informations sur les 15 jours d'observations minimums.

A partir des informations sur la fréquence de consommation de ces produits ou services, les dépenses effectuées par les ménages ont été annualisées.

Au-delà de ces informations, il importe de rappeler les difficultés rencontrées pendant le traitement des données, illustrant les problèmes de la collecte des données. En effet, l'enquête a été marquée par d'importants biais systématiques (liés aux questionnaires utilisés, à la façon dont il a été administré, à la façon dont la sensibilisation a été faite et certainement à la façon dont ont travaillé les différentes équipes du terrain – agents enquêteurs, contrôleurs/superviseurs, etc.) et à la méthodologie

d'observation des dépenses. Toutes ces préoccupations sont résumées autour des principaux points suivants :

• **Par rapport aux insuffisances du dispositif de collecte**

Le dispositif de collecte classique comprend un carnet de compte, une nomenclature de consommation, un module spécifique pour la collecte d'informations sur les caractéristiques socio-démographiques des membres du ménage, des modules thématiques sur les dépenses (quotidiennes et rétrospectives), un module spécifique sur les biens durables possédés par les ménages, un module sur les services sociaux de base auxquels ont accès les ménages, un module sur les membres du ménage susceptibles de se voir remettre un carnet de compte, un module sur les transferts (en espèce et en nature), éventuellement des modules complémentaires sur la pauvreté subjective et un certain nombre de préoccupations (accès au capital financier, à la terre, anthropologie, etc.).

Dans le cadre de cette enquête, certains modules ont été partiellement pris en compte quand ils n'ont pas été totalement omis.

Modules très partiellement pris en compte : ces modules concernent « *la composition des ménages* » et « *l'emploi* ». Le premier a été limité aux informations sur l'identification du ménage et sur certaines caractéristiques démographiques (sexe, âge, lien de parenté avec le chef du ménage) et économiques (situation économique). L'information sur la situation économique est d'ailleurs la seule qui permet d'aborder les préoccupations liées à l'emploi. Ce qui fait que ce thème est abordé de façon assez sommaire tout comme le thème relatif aux caractéristiques démographiques des ménages et de la population.

Modules pas pris en compte : les modules qui n'ont pas été pris en compte dans le questionnaire sont les suivants :

- Education ;
- Santé ;
- Accès aux services sociaux de base (marché public, accès à la source d'eau potable la plus proche, accès à la gare routière la plus proche, accès à l'électricité, accès à l'école primaire/secondaire la plus proche, accès à une structure sanitaire -centre de santé, hôpital, poste de santé, pharmacie, etc.) le plus proche, etc.) ;
- Biens durables possédés par les ménages ;
- Caractéristiques du logement et du cadre de vie des ménages ;
- Transferts reçus (en espèce ou en nature) par les ménages ;
- Des modules complémentaires divers (accès au capital financier et social, démocratie, stratégies adaptatives des ménages en cas de situations difficiles).

Modules insuffisamment renseignés : Il s'agit principalement du module « *Anthropométrie et couverture vaccinale des enfants de moins de 6 ans* ». Etant donné que les principales variables de ce module n'ont pas été correctement renseignées, il s'est avéré impossible de l'exploiter.

La prise en compte de ces modules dans le questionnaire aurait permis d'enrichir la connaissance sur les conditions de vie des ménages et servir utilement dans l'élaboration du document cadre de politique économique et sociale.

L'enquête a utilisé comme nomenclature, une adaptation de la COICOP 10. Cette nomenclature qui comprend moins de 300 variétés de produits a été complétée sur le terrain avec une liste supplémentaire de produits dont les codes ne figuraient pas dans la nomenclature utilisée. Il aurait donc fallu utiliser soit la COICOP 12, soit une adaptation nationale qui est compatible avec le SCN 93.

• Par rapport à la méthodologie d'observation des dépenses

La durée de la collecte des dépenses des ménages n'a pas respectée les recommandations généralement adoptées. Alors qu'elle devrait se dérouler pendant 15 jours dans les ménages, la quasi-totalité des ménages a été enquêté en un seul jour.

En outre, le questionnaire sur les dépenses quotidiennes du ménage (section 8) a été renseigné à partir du carnet principal confié à la maîtresse de la maison, c'est-à-dire à la personne qui est chargée principalement d'effectuer les dépenses d'alimentation du ménage. Ces dépenses auraient du être complétées par celles enregistrées dans les carnets de comptes individuels que devraient remplir les autres membres du ménage.

Une autre insuffisance du processus se situe au niveau de la collecte des dépenses rétrospectives. Les données collectées montrent que les périodes rétrospectives de référence n'ont pas été spécifiées, de même que les unités de temps de la période d'utilisation des biens et services consommés par les ménages. Ce facteur, conjugué à l'absence de modules spécifiques permettant de collecter les informations sur les dépenses rétrospectives, contribue probablement à sous estimer ce type de dépenses.

En dépit de toutes ses insuffisances, un effort considérable a été fait pour redresser les données collectées. Cette correction a tenu compte de la taille du ménage, d'hypothèses sur les fréquences de renouvellement en fonction du type de produits consommés et de la période de référence à considérer.

Globalement, l'estimation de la dépense moyenne par tête du ménage qui a été obtenue paraît vraisemblable et nous encourage malgré tout à présenter les résultats figurant dans la présente étude.

Les modules exploités

Certains modules du questionnaire étaient plus ou moins exploitables. Il s'agit notamment des modules :

- Le fichier pivot, récapitulant l'ensemble des dépenses annualisées par produit ;
- Pauvreté subjective et corruption ;
- Entreprises individuelles non agricoles (pour les individus de 10 ans et plus ;
- Bétails possédés par les ménages ;
- Agriculture, pisciculture, pêche et exploitation forestière ;
- Principaux produits agricoles ;
- Migration et mobilité spatiale.

Précisions sur le mode de traitement de certaines dépenses

La prise en compte de certaines dépenses nécessite de procéder à des traitements particuliers qu'il importe de préciser. L'ensemble de ces préoccupations est examiné comme suit.

• Traitement des biens durables

Lors du traitement des données en vue de l'analyse de la pauvreté, les acquisitions de moyens de déplacement (véhicule et motocyclettes notamment) ont été exclues de la consommation courante des ménages.

• Traitement des loyers fictifs

Ces dépenses n'ont pas été prises en compte dans l'estimation de la dépense annuelle de consommation des ménages parce que le questionnaire ne comportait pas de module sur les caractéristiques du

logement. Ce module aurait permis de procéder à l'imputation de ces dépenses pour les ménages non locataires.

• Traitement des transferts en nature reçus

Les transferts reçus en nature par les ménages ont été systématiquement pris en compte dans les dépenses de consommation des ménages, ce qui n'a pas été le cas des transferts en espèce.

La table de conversion calorique utilisée

Etant donné qu'une table de conversion calorique des aliments spécifique à la Guinée équatoriale n'était pas disponible, il a été retenu pour la plupart des produits, les valeurs caloriques fournies par une étude réalisée au Togo en 1989¹. Cette étude, adaptée au contexte africain, fournit les valeurs caloriques de la plupart des produits consommés par les ménages équato-guinéens. Ces coefficients caloriques traduisent la valeur calorique pour 100 grammes ou 100 millilitres de produits comestibles.

Méthode de détermination du seuil de pauvreté

Le profil de pauvreté se base sur les données de l'enquête équato-guinéenne pour l'évaluation de la pauvreté, réalisée en 2006 du 03 au 20 décembre 2006. Le seuil de pauvreté a été déterminé par la **méthode du coût des besoins essentiels**, sur la base d'un **seuil calorique normatif de 2 100 Kcal par jour et par tête**.

Cette méthode repose sur l'estimation de deux composantes pour la détermination du seuil de pauvreté : une composante alimentaire et une composante non alimentaire. Le seuil de pauvreté est obtenu comme la somme des seuils alimentaire et non alimentaire.

Dans le cadre de l'estimation du seuil alimentaire, un panier des 45 produits représentatifs des dépenses alimentaires totales dans le pays a été retenu sur la base des données de l'EEH 2006 (cf. tableau 2). La dépense totale de ces produits représente 85% de la dépense alimentaire totale du pays. Dans chacune des strates finalement retenues, c'est-à-dire Malabo urbano, Bata urbano et Autres milieux, cette proportion est estimée respectivement à 81%, 85% et 86%. (cf. tableau 1)

Le groupe de référence par rapport auquel les différentes composantes du seuil de pauvreté ont été estimées est l'ensemble de la population, via le profil moyen de consommation alimentaire.

Tableau 1 : Part budgétaire des produits alimentaires retenus pour la détermination du seuil dans les dépenses alimentaires totales des ménages selon la strate

	Malabo urbano	Bata urbano	Autres milieux	Ensemble
Part budgétaire des 45 produits alimentaires dans la dépense alimentaire totale des ménages	81,4	84,9	85,6	84,7

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

¹ Ravallion M. (1997), Comparaisons de la pauvreté: Concepts et méthodes.

Tableau 2 : Composition du panier des produits alimentaires retenus pour la détermination du seuil alimentaire

Rang	Libellés	Valeurs caloriques (100 mg ou 100 ml)	Dépenses Alimentaires totales (Milliards F CFA)	% par rapport aux dépenses alimentaires totales	% cumulés
1	Arroz pulido a casi 20%	357	13,829	8,6	8,6
2	Arroz abrillantado grano largo	357	12,714	7,2	15,9
3	Pan	291	12,401	6,7	22,5
4	Galletas	367	7,548	6,1	28,7
5	Bunuelos pof-pof	114	5,309	6,0	34,6
6	Carne fresca de cebu sin huesos	225	5,043	3,6	38,3
7	Carne congelada de cebu sin huesos	225	4,821	2,6	40,8
8	Costillas de Cerdo congeladas	400	4,110	2,4	43,2
9	Pollo congelado	213	3,600	2,3	45,6
10	Muslos de gallina	121	3,561	2,0	47,5
11	Alas de gallina	121	3,537	1,7	49,3
12	Antilope	126	3,501	1,7	51,0
13	Chicharro congelado	157	3,451	1,7	52,7
14	Sardinas frescas	103	3,239	1,7	54,4
15	Merluzas o pescadillas frescas	103	3,134	1,7	56,0
16	Arenque o Biphaka	317	3,071	1,6	57,6
17	Sardina en lata	103	2,751	1,5	59,1
18	Pescado hahumano o Salado	251	2,726	1,5	60,6
19	Leche condensada	321	2,474	1,3	61,9
20	Aceite vegetal	884	2,415	1,3	63,2
21	Aceite de palma	878	2,382	1,2	64,4
22	Bananas	88	2,351	1,2	65,6
23	Piñas	47	2,298	1,1	66,7
24	Green o Endeng	56	2,261	1,1	67,8
25	Hoja de yuca o mendjaha	91	2,232	1,1	68,9
26	Tomate local	19	2,183	1,1	70,0
27	Tomate importado	84	1,914	1,1	71,1
28	Cebolla	47	1,900	1,1	72,2
29	Haricot seco	337	1,824	0,9	73,1
30	Cacahuete	541	1,745	0,9	74,0
31	Patata importada	121	1,735	0,9	74,9
32	Platanos	135	1,718	0,8	75,7
33	Malanga	104	1,598	0,8	76,5
34	Tuberculo yuca blanca	149	1,573	0,8	77,4
35	Ñame	135	1,488	0,8	78,1
36	Yuca en baston (Mong fang)	149	1,464	0,8	78,9
37	Azucar en terrones	386	1,461	0,7	79,6
38	Sal comun	0	1,451	0,7	80,3
39	Modica	33	1,446	0,7	81,0
40	Calabaza	26	1,364	0,7	81,7
41	Picante	42	1,170	0,7	82,4
42	Caldo de pollo	170	1,166	0,7	83,1
43	Zumo de frutas	32	1,135	0,6	83,6
44	Agua mineral	32	13,829	0,6	84,2
45	Refrescos	44	12,714	0,5	84,7

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

La formalisation du principe de détermination du seuil alimentaire de pauvreté, conduit à l'estimation du seuil alimentaire journalier dans la strate j ($Z_{A_Jour}(j)$) comme suit :

$$Z_{A_Jour}(j) = SCN \times \frac{\sum_{i=1}^n Q_i \times Prixmoy_i^{Strate\ j}}{\sum_{i=1}^n Q_i \times C_i} \quad (1)$$

Avec :

Q_i = la quantité moyenne journalière consommée en produit i ;

C_i = la valeur calorique (pour 100g ou 100 ml) correspondante au produit i consommé ;

$Prixmoy_i^{Strate\ j}$ = Prix moyen du produit i dans la strate j .

SCN = Seuil calorique normatif retenu.

Le seuil alimentaire ($Z_A(j)$) annuel dans la strate j est estimé comme suit :

$$Z_A(j) = Z_{A_Jour}(j) \times 365 \quad (2)$$

Après avoir déterminé le seuil de pauvreté alimentaire, il faut estimer le seuil de pauvreté non alimentaire. Pour cette seconde composante, on s'inspire des travaux de Ravallion.

En effet, Ravallion définit le bien essentiel non alimentaire de base comme un bien non alimentaire dont l'obtention nécessite de renoncer à satisfaire à un besoin alimentaire de base.

Il suggère donc considérer le montant des dépenses non alimentaires des ménages dont la dépense totale est égale au seuil de pauvreté alimentaire comme une estimation des dépenses non alimentaires de base². En effet, ces ménages disposent de ressources justes suffisantes pour satisfaire tous leurs besoins nutritionnels mais décident d'en affecter à des biens non alimentaires.

On peut envisager de mesurer ces dépenses non alimentaires de base. Pour cela, on suppose que les dépenses alimentaires augmentent avec les dépenses totales mais de façon moins que proportionnelle. Ces dépenses sont égales au montant le plus faible des dépenses non alimentaires des ménages qui ont juste les moyens de se procurer le panier des denrées alimentaires de base.

L'application de la démarche de Ravallion conduit à estimer l'équation (3) suivante pour un ménage i donné :

$$S_i = a + b \log\left(\frac{Y_i}{Z_A}\right) + c \left[\log\left(\frac{Y_i}{Z_A}\right) \right]^2 + U_i \quad (3)$$

Avec :

S_i correspondant à la part des dépenses alimentaires dans la dépense totale Y_i ,

a , l'ordonnée à l'origine, représente une estimation de la part de la consommation alimentaire moyenne des ménages pour lesquels la dépense totale (Y_i) est égale au seuil de pauvreté alimentaire (Z_A).

a , b et c sont des paramètres qui sont estimés à partir du modèle économétrique (6) sur la base des informations sur les dépenses des ménages.

Ainsi, pour un ménage qui a la possibilité de satisfaire tout juste ses besoins nutritionnels Z_A , son niveau de dépenses non alimentaires est D_{NA} . Pour ce type de ménage, la valeur de D_{NA} est estimée comme suit, dans l'équation (4) à partir de Z_A et de la valeur du paramètre a :

² Banque d'information permanente (BIP) sur les conditions de vie des ménages, Enquête budget consommation, Consommation alimentaire en milieu urbain, quantités physiques, N°7, avril 1991

$$D_{NA} = Z_A - aZ_A = (1-a)Z_A \quad (4)$$

On détermine ainsi un seuil de pauvreté inférieur Z_{inf} comme la somme du seuil alimentaire et du seuil non alimentaire.

$$Z_{inf} = Z_A + D_{NA} = Z_A + (1-a)Z_A = (2-a)Z_A \quad (5)$$

On peut aussi retenir un seuil de pauvreté supérieur Z_{sup} , considéré comme représentant une provision maximale raisonnable pour les besoins non alimentaires de base, si l'on suppose que les personnes qui satisfont à leurs besoins nutritionnels ont aussi satisfait à leurs besoins non alimentaires.

$$Z_{sup} = Z_A / E(S) \quad (6)$$

où une approximation de $E(S)$ est fournie par $E(S) = (a+c)/(1+c)$

D'où l'on déduit que :

$$Z_{sup} = Z_A(1+b)/(a+c) \quad (7)$$

Dans le cadre de la présente étude, il a été convenu de retenir le niveau du seuil de pauvreté inférieur pour l'analyse de la pauvreté. A partir des données disponibles, les estimations du seuil de pauvreté et de ses différentes composantes sont résumées dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3 : Récapitulatif de l'estimation des seuils de pauvreté

	Malabo	Bata	Autres milieu
Seuil alimentaire journalier (F CFA)	743	629	618
Seuil alimentaire annuel (F CFA)	271 100	229 504	225 539
Part budgétaire de l'alimentation dans les dépenses alimentaires totales	0,62751	0,63971	0,67339
Seuil non alimentaire (F CFA)	100 982	82 191	73 663
Seuil de pauvreté (F CFA)	372 080	312 190	299 200
Pseudo deflateur du coût de la vie	1,000	0,839	0,804

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Harmonisation des différences de coût de la vie entre les strates

Compte tenu du fait qu'un dispositif de collecte des prix n'a pas été systématiquement intégré à l'enquête, il était difficile de disposer de prix fiables sur l'ensemble des produits consommés par les ménages. Il n'était donc pas possible d'estimer des indices du coût de la vie dans toutes les strates en vue de l'harmonisation des différences de coût de vie.

L'alternative retenue a donc consisté à estimer d'abord des seuils de pauvreté pour chacune des strates. Ensuite, à choisir une strate de référence (Malabo) par rapport à laquelle on appréciera le coût de la vie des autres strates. On rapporte par la suite le seuil de chaque strate au seuil de la strate de référence. On obtient ainsi des pseudo déflateurs du coût de la vie (cf. tableau 3 ci-dessus). En divisant la dépense annuelle totale par tête du ménage par ce coefficient, on obtient une dépense annuelle totale par tête harmonisée des différences de coût de la vie entre les différentes strates.

2.2 Profil de pauvreté des ménages en Guinée équatoriale

La pauvreté monétaire est un aspect fondamental des conditions de vie des pauvres qui mérite beaucoup d'attention en vue de la formulation des politiques économiques. A cette fin, il est essentiel de s'assurer que les pauvres ou les groupes les plus vulnérables ont été bien identifiés. C'est tout l'intérêt de cette section où l'on va évaluer l'ampleur de la pauvreté et identifier clairement qui sont les pauvres. Les chapitres suivants permettront d'identifier les pauvres du point de vue de leurs principales caractéristiques socio-économiques et géographiques.

L'EEH 2006 a permis de constater que 76,8% de la population totale de la Guinée équatoriale (non compris Annobon) est pauvres. Autrement, 76,8% de la population totale du pays (non compris celle de Annobon) aurait une dépense annuelle par tête inférieure à 372 080 F CFA, qui correspond au seuil de pauvreté estimé pour le pays en 2006, soit une dépense par tête inférieure à environ 1 020 F CFA par jour et par tête.

Situation de pauvreté assez préoccupante des populations vivant dans les Autres milieux

Suivant la strate, on constate qu'il y a relativement moins de pauvres à Bata urbano (62,6% de pauvres) qu'à Malabo urbano (70% de pauvres) et dans les autres milieux (79,9% de pauvres). La situation des populations de ces deux dernières strates est toutefois la plus préoccupante puisqu'il faudrait accroître leur revenu d'au moins 25% pour les ramener au niveau du seuil de pauvreté (pour les populations de Bata urbano) et de 36% pour celles résidant à Malabo urbano et de quasiment 50% pour celles vivant dans les Autres milieux.

L'analyse des contributions à la pauvreté des différents indices de pauvreté montre que ce sont les populations des autres milieux qui expliquent au moins 79% de la pauvreté observée au niveau national. Celles de Malabo urbano l'expliqueraient que 13% de la pauvreté nationale. Les populations de Bata urbano contribuent à expliquer moins de 10% de la pauvreté nationale.

Du point de vue des chefs de ménage, on constate que 66,4% des chefs de ménage sont pauvres. Suivant la strate, ce chiffre se présente comme suit : 49,6% de chefs de ménage pauvres à Bata urbano, 54,3% à Malabo urbano et 70,8% dans les Autres milieux. On note également que les chefs de ménage de cette dernière strate n'expliqueraient plus de 80% de la pauvreté nationale, pour seulement 12,1% pour les ménages résidants à Malabo urbano et à peine 7% pour ceux vivant à Bata urbano.

Ces résultats témoignent que l'ampleur de la pauvreté est très marquée dans les Autres milieux, relativement moindre dans les milieux plus urbanisés.

Tableau 4 : Indices de pauvreté suivant certaines caractéristiques des ménages et de la population

	Situation par rapport aux ménages						Situation par rapport à la population totale					
	Indices (%)			Contributions (%)			Indices (%)			Contributions (%)		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2	P0	P1	P2
Malabo urbano	54,3	26,3	16,4	12,1	10,1	8,7	70,0	35,8	22,9	13,1	11,3	10,0
Bata urbano	49,6	19,4	10,9	6,9	4,7	3,7	62,6	25,3	14,4	8,1	5,6	4,4
Autres milieux	70,8	43,2	31,8	81,0	85,2	87,6	79,9	49,8	36,9	78,8	83,1	85,6
Ensemble	66,4	38,5	27,6	100,0	100,0	100,0	76,8	45,3	32,7	100,0	100,0	100,0

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Les femmes sont sensiblement plus exposées à la pauvreté que les hommes

Par rapport au sexe (cf. tableau 5), les principaux indices de pauvreté ne permettent pas d'enregistrer des différences notables entre hommes et femmes, et ce, quelle que soit la strate. Toutefois, on constate qu'il y a légèrement plus de pauvres parmi les femmes que parmi les hommes puisque le ratio de pauvreté est estimé respectivement à 77,5% et à 75,9%.

La situation par rapport à la pauvreté est plus nette dans les Autres milieux (la profondeur de la pauvreté y est estimée à 50,7% chez les femmes contre 48,7% chez les hommes) qu'à Malabo urbano (36,7% chez les femmes et 35,0% chez les hommes) et à Bata urbano (25,3% aussi bien chez les femmes que les hommes).

Tableau 5 : Indices de pauvreté par sexe suivant les strates

	Malabo urbano			Bata urbano			Autres milieux			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
P0 – Ratio de pauvreté (%)	69,3	70,7	70,0	62,2	63,0	62,6	79,2	80,5	79,9	75,9	77,5	76,8
P1 – Gap de pauvreté (%)	35,0	36,7	35,8	25,3	25,3	25,3	48,7	50,7	49,8	44,1	46,4	45,3
P2 – Sévérité de la pauvreté (%)	22,0	23,7	22,9	14,2	14,6	14,4	35,8	37,9	36,9	31,4	33,8	32,7

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

L'examen du tableau 6 montre qu'en réalité les femmes expliquent environ 54% de la pauvreté nationale et qu'il faudrait augmenter leur revenu moyen d'autant pour les ramener au niveau du seuil de pauvreté.

La pauvreté sévit le plus dans les ménages de grandes tailles

Suivant la typologie du ménage qui a été retenue, on constate que si les ménages les plus pauvres se retrouvent parmi les familles élargies (79,5% de pauvres), les couples avec enfants (79,3% de pauvres), les ménages de famille monoparentale élargie (76,1% de pauvres) et de famille monoparentale nucléaire (71,1% de pauvres), les ménages qui contribuent le plus à la pauvreté nationale sont les trois types suivants :

- Les familles élargies : elles expliquent à elles seules 68% de la pauvreté nationale avec une taille moyenne du ménage d'environ 6 personnes ;
- Les couples avec enfants : avec une taille moyenne du ménage d'environ 6 personnes, elles contribuent à expliquer environ 13% de la pauvreté nationale ;
- Les familles monoparentales élargies : elles accueillent environ 7 personnes en moyenne par ménage et expliquent environ 10% de la pauvreté nationale.

Au total, ces trois catégories de ménages, avec les tailles de ménages les plus grandes représentent 79% des ménages et 89% de la population totale et expliqueraient ensemble presque que 92% de la pauvreté nationale.

Les actifs occupés et les inactifs sont les plus exposés à la pauvreté

Par rapport à la situation dans l'activité, on constate que globalement la pauvreté frappe toutes les couches de la population. Si on note au niveau national que 76,8% de la population est pauvre, on constate que dans le groupe des actifs occupés, le ratio de pauvreté est estimé à 72,8%, contre 76,5% dans celui des chômeurs et 79,5% dans le celui des inactifs. La pauvreté affecterait toutes les couches de la population, mais de façon plus grave encore les inactifs et les chômeurs.

En réalité, l'analyse des contributions à la pauvreté montre que le groupe des actifs occupés et des inactifs explique au total presque 97% de la pauvreté nationale. Cela témoigne du fait le groupe

minoritaire des chômeurs détermine peu les tendances de la pauvreté. Cette situation pourrait probablement s'expliquer par l'importance de la charge sociale des actifs occupés et des anciens actifs gérant actuellement quasiment des rentes (les inactifs).

L'examen des taux de dépendance (cf. tableau 7) montre en effet que le nombre d'inactifs (au sens premier correspondant à l'effectif des inactifs et des chômeurs) à la charge d'un actif occupé a été estimé à 151,6. Ce ratio est plus élevé dans le groupe des pauvres (165,1) que dans celui des non pauvres (115,2). Dans les niveaux de vie intermédiaires, cet indicateur est plus élevé que la valeur enregistrée au niveau national (avec des valeurs supérieures à 169 « *inactifs* » pour 100 actifs occupés). Dans le groupe des 20% les plus pauvres, même si ces individus sont pauvres, on note en moyenne 147 inactifs à la charge de 100 actifs occupés.

Ces résultats témoignent de l'importance accordée aux relations d'entraide sociale et présage qu'en dépit de tout, la société équato-guinéenne est bâtie sur un solide réseau de solidarité communautariste auquel que tous respectent, pauvres et non pauvres.

Tableau 6 : Profil de pauvreté de la population suivant les principaux indicateurs de pauvreté

	Indices de pauvreté FGT (%)			Contribution (%) à la pauvreté		
	P0	P1	P2	P0	P1	P2
1. Sexe						
Homme	75,9	44,1	31,4	46,3	45,6	45,0
Femme	77,5	46,4	33,8	53,7	54,4	55,0
3. Typologie du ménage						
Unipersonnel	27,8	11,5	7,5	0,5	0,4	0,3
Couples sans enfant	37,2	20,9	14,9	1,2	1,2	1,2
Couples avec enfants	79,3	41,9	28,1	13,2	11,8	11,0
Monoparental nucléaire	71,1	40,9	29,2	6,7	6,5	6,5
Monoparental élargi	76,1	45,5	33,1	10,1	10,2	10,3
Famille élargie	79,5	48,1	35,1	68,2	70,0	70,8
4. Situation dans l'activité						
Actifs occupés	72,8	42,6	31,0	37,7	37,4	37,7
Chômeurs	76,5	45,8	33,1	3,1	3,1	3,1
Inactifs	79,5	47,2	33,8	59,2	59,5	59,2
5. Groupes socioéconomiques						
Travailleurs du public	65,5	39,5	29,0	5,9	6,0	6,1
Dépendants du secteur privé	70,4	38,9	27,5	6,8	6,3	6,2
Indépendants du secteur privé	72,6	42,5	30,9	9,3	9,2	9,3
Autres dépendants du privé	77,3	45,9	33,6	15,7	15,8	16,1
Chômeurs et inactifs	79,3	47,1	33,8	62,3	62,6	62,3
Ensemble	76,8	45,3	32,7	100,0	100,0	100,0

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Tableau 7 : Taux de dépendance (%) par strate suivant le niveau de vie et le statut de pauvreté

	Niveau de vie					Statut de pauvreté		Ensemble
	20% plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% plus riches	Pauvres	Non pauvres	
Malabo urbano	153,9	173,6	172,4	147,1	109,1	163,2	113,3	146,1
Bata urbano	122,8	132,3	152,5	130,1	122,7	140,9	117,3	131,5
Autres milieux	147,3	220,9	171,1	134,6	118,7	168,3	115,1	155,6
Ensemble	147,1	206,0	169,4	135,9	117,5	165,1	115,2	151,6

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Un groupe des pauvres en réalité est très hétérogène

L'analyse du tableau 9 ci-après met en évidence l'étendue du groupe des pauvres et montre combien en Guinée équatoriale ce groupe est en réalité hétérogène. En effet, la simple discrimination pauvres/Non pauvres masque une hétérogénéité très marquée surtout dans le groupe des pauvres. En croisant la typologie suivant le statut de pauvreté avec les quintiles du niveau de vie, on constate que le groupes des pauvres est composé de tous les individus des trois premiers quintiles ainsi que de 17% des individus du 4^{ème} quintile !

Tableau 8 : Typologie et caractéristiques des ménages suivant le statut de pauvreté

	Ménages pauvres			Ménages non pauvres		
	Effectif Ménages (%)	Taille moyenne	Effectif population (%)	Effectif Ménages (%)	Taille moyenne	Effectif population (%)
Unipersonnel	3,0	1,0	0,5	15,4	1,0	4,1
Couple sans enfant	3,7	2,0	1,2	12,2	2,0	6,9
Couples avec enfant	13,2	5,9	13,0	9,6	4,2	11,4
Monoparental nucléaire	7,1	5,6	6,7	9,0	3,5	8,9
Monoparental élargi	8,9	6,8	10,0	6,3	5,9	10,4
Famille élargie	64,1	6,3	68,6	47,5	4,4	58,3
Total	100,0	6,0	100,0	100,0	3,6	100,0

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Le revenu annuel moyen par tête des 20% les pauvres a été estimé à 34 157 F CFA, celui des individus du 2^{ème} quintile à 104 972 F CFA, celui du 3^{ème} quintile à 193 473 F CFA, celui du 4^{ème} quintile à 323 606 F CFA et celui du 5^{ème} quintile à 858 028 F CFA !

Ramené à un revenu journalier moyen par tête, un individu figurant parmi les 20% de la population les plus pauvres dépenserait en moyenne par jour à peine 95 F CFA au titre de sa consommation totale, celui du 2^{ème} quintile environ 290 F CFA, celui du 3^{ème} quintile quasiment 530 F CFA, celui du 4^{ème} quintile 890 F CFA et un individu identifié parmi les 20% les plus riches, quasiment 2 355 F CFA ! On constate ainsi que le revenu moyen annuel par tête des 20% les plus riches serait en moyenne 25 fois supérieur à celui des 20% les plus pauvres. Celui des non pauvres serait en moyenne 5 fois plus élevé que des pauvres !

Tableau 9 : Profil de la distribution des ménages pauvres et non pauvres suivant le niveau de vie

	Quintiles de dépenses totales					Ensemble
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Profil en %						
Pauvres	100,0	100,0	100,0	16,4	0,0	76,8
Non pauvres	0,0	0,0	0,0	83,6	100,0	23,2
Ensemble						
Profil suivant la dépense annuelle moyenne par tête (F CFA)						
Pauvres	34 157	104 972	193 473	306 479	-	156 158
Non pauvres	-	-	-	396 529	858 028	807 208
Ensemble	34 157	104 972	193 473	323 606	858 028	375 128

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

CHAPITRE III : DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES

Ce chapitre a pour but de mettre en évidence d'abord, le niveau de vie des ménages équato-guinéens suivant un certain nombre de caractéristiques pertinentes : sexe du chef, strate de résidence, type de ménage, statut de pauvreté, quintile du niveau de vie. Il tente ensuite de comprendre la structure de la consommation (surtout alimentaire) des ménages, les principaux lieux où se font leurs achats, les raisons principales qui justifient le lieu de ces achats. Enfin, il examine la distribution et l'ampleur des inégalités de la distribution du niveau de vie des ménages.

3.1 Dépenses annuelles moyennes par tête des ménages

L'examen du tableau 1 montre que la dépense annuelle moyenne par tête de consommation des ménages est estimée à environ 373 255 F CFA. Autrement dit, en moyenne, un individu dépenserait par jour environ 1 025 F CFA, soit un peu plus que les 1 020 F CFA nécessaire pour bien vivre par jour. En réalité cette dépense annuelle par tête varie considérablement suivant le statut de pauvreté. Dans le groupe des ménages identifiés comme pauvres, elle est estimée à environ 156 140 F CFA (soit 430 F CFA par jour et par tête) tandis qu'elle se situe quasiment à 805 640 F CFA chez les ménages non pauvres (soit presque 2 210 F CFA par jour et par tête) !

On constate ainsi que la dépense par tête journalière d'un ménage non pauvre serait en moyenne 5,1 fois supérieure à celle d'un ménage pauvre.

Suivant le sexe, on constate que quel que soit le statut de pauvreté, la dépense annuelle moyenne par tête des femmes est supérieure à celle des hommes. En réalité, les données du tableau 2 permettent de nuancer cette affirmation. En effet, si la dépense annuelle moyenne par tête des hommes des trois premiers quintiles est supérieure à celle des femmes du même niveau de vie, c'est la tendance contraire dans les quintiles supérieurs (4^{ème} et 5^{ème}).

Suivant la strate, on constate que la dépense annuelle moyenne par tête des ménages vivant à Bata urbano est de 525 550 F CFA, contre 486 060 F CFA à Malabo urbano et 331 980 F CFA dans les Autres milieux. La dépense annuelle moyenne par tête des ménages de Bata urbano serait ainsi 1,1 fois supérieure à celle des ménages de Malabo urbano et 1,6 fois plus importante que celle des ménages des Autres milieux.

Tableau 1 : Dépenses annuelles moyennes par tête suivant le statut de pauvreté et les caractéristiques des ménages

	Pauvre		Non Pauvre		Ensemble	
	Effectif de Ménages	Dépenses moyennes par tête (F CFA)	Effectif de Ménages	Dépenses moyennes par tête (F CFA)	Effectif de Ménages	Dépenses moyennes par tête (F CFA)
1. Sexe du chef de ménage						
Homme	138 817	153 053	67 600	791 326	206 416	362 082
Femme	37 404	167 584	20 888	851 951	58 292	412 815
2. Strates						
Malabo urbano	21 985	190 760	17 735	852 126	39 720	486 057
Bata urbano	12 265	225 664	12 565	818 272	24 831	525 553
Autres milieux	141 970	144 769	58 187	788 739	200 158	331 976
3. Typologie du ménage						
Ménage unipersonnel	4 983	223 729	12 926	1 257 347	17 909	969 773
Couple sans enfants	6 474	163 239	10 906	950 442	17 380	657 219
Couple avec enfants	23 022	177 201	8 585	659 280	31 607	308 144
Monoparental nucléaire	12 547	149 797	8 033	730 299	20 580	376 387
Monoparental élargi	15 609	156 692	5 619	589 305	21 229	271 202
Famille élargie	113 585	149 122	42 417	703 296	156 002	299 801
Ensemble	171 221	156 137	88 488	805 637	264 708	373 254

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

L'analyse des dépenses annuelles moyennes par tête des ménages suivant les quintiles de niveau de vie montre qu'en réalité, le groupe des pauvres est très hétérogène. En effet, le chapitre 2 a mis en évidence que selon l'EEH 2006, les pauvres sont identifiés dans les trois premiers quintiles de niveau de vie et que 16% des ménages du quatrième quintile sont pauvres. La dépense annuelle moyenne par tête des 20% les plus pauvres n'est que de 34 160 F CFA, 3,1 fois inférieure à celle des ménages du 2^{ème} quintile, 5,7 fois à celle des ménages du 3^{ème} quintile, à 9,5 fois à celle de ceux du 4^{ème} quintile et 25,1 fois inférieure à celle des 20% les plus riches !

Suivant la strate, on constate que dans le groupe des ménages les plus pauvres, notamment ceux des trois premiers quintiles, ceux vivant à Bata urbano auraient un niveau de vie relativement plus important que ceux vivant ailleurs (Malabo urbano, Autres milieux).

Tableau 2 : Dépenses annuelles moyennes par tête des ménages selon le niveau de vie et les caractéristiques des ménages

	Répartition (%) des ménages	Part (%) du revenu total	Dépenses annuelles moyenne par tête des ménages suivant les quintiles de niveau de vie					
			20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	Ensemble
1. Sexe								
Homme	78,0	75,6	35 077	105 033	194 617	322 049	839 058	362 082
Femme	22,0	24,4	29 685	104 951	189 222	327 540	916 143	412 815
2. Strate								
Malabo urbano	15,0	19,5	37 334	106 086	196 453	322 338	900 753	486 057
Bata urbano	9,4	13,2	38 881	110 078	197 333	323 520	853 629	525 553
Autres milieux	75,6	67,3	33 839	104 506	192 431	323 715	844 027	331 976
3. Typologie du ménage								
Unipersonnel	6,8	17,6	37 514	96 976	181 333	326 285	1 277 014	969 773
Couples sans enfant	6,6	11,6	36 585	99 954	212 335	323 539	1 007 213	657 219
Couples avec enfants	11,9	9,9	32 236	111 023	199 237	316 686	691 965	308 144
Monoparental nucléaire	7,8	7,8	34 701	104 094	196 509	332 098	804 364	376 387
Monoparental élargi	8,0	5,8	43 527	106 598	188 445	314 304	607 482	271 207
Famille élargie	58,9	47,3	32 880	104 241	191 804	324 977	750 760	299 801
Ensemble	100,0	100,0	34 157	104 972	193 473	323 606	858 028	375 128

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

3.2 Poids des principaux produits alimentaires consommés par les ménages

Les données du tableau 3 résument suivant le niveau de vie des ménages, le pourcentage de la population totale consommant la liste des produits alimentaires intervenant dans l'estimation de la composante alimentaire du seuil de pauvreté. Rappelons que cette liste de produits alimentaires représente 85% de la dépense alimentaire totale au niveau du pays. Elle est donc bien représentative de la consommation alimentaire de l'ensemble de la population. Dans le groupe des 20% les plus pauvres, cette liste reste toujours aussi représentative puisqu'elle constitue quasiment 92% de la dépense alimentaire totale des ménages appartenant au premier quintile de niveau de vie.

Même si la part budgétaire totale dans la dépense alimentaire totale de cette liste de produits alimentaire baisse progressivement, elle reste cependant supérieure à 83%, quel que soit le niveau de vie considéré.

Cette liste de produits alimentaire est consommée par au moins 2% de la population totale (non compris la population d'Annobon) et au plus 36%. Cette proportion varie entre 0 et 14% dans le groupe des 20% les plus pauvres à entre 3% et 47% dans celui des 20% les plus riches.

Tableau 3 : Pourcentage de la population totale consommant les principaux produits alimentaires intervenant dans l'estimation du seuil de pauvreté alimentaire (y compris autoconsommation) suivant le niveau de vie

Produits alimentaires consommés	% des ménages du 1er quintile	% des ménages du 2 ^{ème} quintile	% des ménages du 3 ^{ème} quintile	% des ménages du 4 ^{ème} quintile	% des ménages du 5 ^{ème} quintile	% population totale
Chicharo congelado	10,1	34,2	43,3	46,9	46,7	36,1
Mbong Fang (Yuca en baston)	6,2	24,5	33,6	42,1	40,1	29,2
Aceite vegetal	1,8	10,0	29,2	38,2	46,2	25,0
Platanos	3,8	20,4	31,4	30,4	35,8	24,3
Arroz pulido a casi 20%	9,3	25,6	34,7	29,3	34,9	26,7
Cacahuete	6,7	12,4	18,2	19,0	22,5	15,7
Pan	2,4	10,0	11,2	18,7	24,4	13,3
Cebolla	2,7	8,5	24,6	37,0	47,2	23,9
Gree o Endeng	4,0	8,2	14,2	12,2	24,4	12,6
Caldo de pollo	3,3	15,4	30,6	39,0	44,9	26,6
Alas de gallina	2,7	8,0	9,7	13,7	17,5	10,3
Malanga	1,5	3,9	9,7	8,1	11,0	6,8
Tomate importado	2,8	11,2	15,2	18,9	23,7	14,3
Sal comun	1,5	11,0	14,8	22,1	20,5	13,9
Aceite de palma	0,1	5,1	9,2	9,7	10,8	7,0
Refrescos	0,3	1,7	3,3	7,5	11,3	4,8
Sardinas en lata	2,7	7,4	7,7	8,7	9,4	7,1
Tomate local	0,7	4,5	9,6	15,2	18,0	9,6
Leche condensada	0,9	1,9	5,3	8,4	10,8	5,5
Merluzas o pescadillas frescas	14,3	3,1	6,9	4,1	5,1	6,8
Modica	1,4	4,5	11,6	8,4	9,5	7,1
Arroz abrillantado grano largo	2,3	2,9	4,1	7,6	8,9	5,1
Picante	1,8	8,0	12,0	19,0	20,1	12,1
Hojas de yuca o mendjaha	4,1	4,7	5,0	5,6	7,6	5,4
Antilope	0,5	3,0	5,9	8,6	8,7	5,3
Pollo congelado	1,3	5,3	5,4	9,6	10,1	6,3
Costilla de cerdo congeladas	1,7	4,2	10,5	9,8	8,0	6,8
Bananas	0,7	4,1	7,0	11,9	7,8	6,3
Arenque o biphaka	1,4	4,0	2,7	5,8	4,7	3,7
Pescdo hahumado o salado	1,1	2,7	3,6	5,5	9,3	4,5
Azurar en terrones	0,2	0,4	5,0	5,0	7,2	3,6
Zumo de frutas	0,0	0,2	1,6	1,1	5,6	1,7
Muslos de gallina	0,8	2,9	5,8	9,6	6,8	5,2
Tuberculo de yuca blanco	0,2	3,7	1,4	3,2	5,9	2,9
Calabaza	0,8	5,3	8,1	3,4	4,8	4,5
Bunuelos pof-pof	0,3	5,1	7,4	6,7	9,7	5,8
Sardinas frescas	0,4	1,3	2,3	5,0	3,5	2,5
Name	3,4	1,9	1,8	3,3	3,5	2,8
Carne fresca de cebu sin huesos	0,2	2,8	4,5	5,7	6,2	3,9
Pina	0,9	4,5	4,6	4,5	3,9	3,7
Carne congelada de cebu con huesos	1,3	4,7	3,0	3,3	7,9	4,0
Galletas	0,0	3,6	2,8	3,4	9,0	3,7
Haricot seco	0,2	0,3	5,7	3,1	6,3	3,1
Patata importada	0,0	1,9	4,6	3,6	3,6	2,8
Agua mineral	0,1	1,7	2,8	3,8	6,5	3,0
% de la dépense alimentaire	91,6	89,4	87,4	84,1	83,1	84,7

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Lecture : 10,1% des ménages identifiés parmi les 20% les plus pauvres consomment du chichard congelé. La liste retenue ci-dessus des produits consommés par ces ménages représentent 91,6% de la dépense alimentaire totale des 20% des ménages les plus pauvres.

3.3 Lieu d'achat des produits consommés par les ménages

Même si une bonne partie de la population n'a pas précisé le lieu d'achat des principaux produits consommés, des tendances nettes se dégagent. Il ressort en effet que :

Les populations identifiées comme appartenant aux deux premiers quintiles auto produisent une bonne partie de leurs consommations alimentaires, s'approvisionnent au marché et dans les marchés situés au bord du quartier. Une proportion non négligeable tire profit des prestations de services publics.

Les populations appartenant aux quintiles intermédiaires (3^{ème} et 4^{ème} quintiles) achètent principalement les produits alimentaires consommés dans des endroits tels que les supermarchés et/ou structures assimilées, les autres commerces modernes, les marchés et les marchés au bord du quartier, les commerçants ambulants et dans des endroits moins conventionnels (hôtels, restaurants, bars, cafés-restaurants). L'autoproduction est une pratique qui figure au rang de leurs stratégies d'approvisionnement même si elle n'est pas très importante.

Les populations identifiées parmi les 20% les plus riches sollicitent généralement les prestations de services individuels et publics, achètent leurs produits à l'étranger, fréquentent beaucoup plus souvent les hôtels-restaurants et structures assimilées ainsi que les marchés.

Tableau 4 : Lieux d'achat des produits consommés par les ménages selon le niveau de vie
(En pourcentage de la valeur totale des dépenses)

	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	Ensemble
Regalo ofrecido	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Auto produccion	48,0	21,8	10,5	11,8	7,9	100,0
Supermercados o assimilades	0,0	12,3	37,4	30,9	19,3	100,0
Otros comercios modernos	0,0	13,5	24,4	44,5	17,5	100,0
Mercados	14,2	11,9	14,9	28,8	30,3	100,0
Mercados a borde de carretera	7,1	13,5	21,2	38,4	19,8	100,0
Comerciantes ambulantes	2,8	31,0	17,3	31,5	17,3	100,0
Hoteles, restaurantes, bares, cafés-restaurantes	3,2	9,6	20,4	24,3	42,5	100,0
Prestadores de servicios individuales	0,0	10,4	2,8	16,5	70,4	100,0
Prestadores de servicios publicos	5,2	11,9	9,1	23,2	50,6	100,0
Sector transporte	0,0	6,7	0,0	92,3	1,0	100,0
Clinicas, laboratorios medicamentos y escuelas	0,0	0,0	97,8	2,2	0,0	100,0
Extranjeria	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Non précisé	1,6	4,8	12,6	21,7	59,3	100,0

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Tableau 5 : Raison principale du lieu d'achat suivant le niveau de vie des ménages
(En pourcentage de la valeur totale des dépenses des ménages)

	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	Ensemble
Bienes o servicios menos costosos	6,3	9,5	7,5	28,1	48,7	100,0
Biens o servicios de mejor calidad	12,7	24,1	13,4	14,6	35,2	100,0
El vendedor hace el crédito	11,3	13,8	11,7	23,1	40,2	100,0
El vendedor es bueno o mas pratico	0,2	22,8	31,9	15,5	29,6	100,0
El vendedor es mas acogedor, un amigo de la familia	7,3	43,1	39,3	3,6	6,8	100,0
No se encuentran a otra parte estos bienes o estos servicios	1,1	22,9	8,0	56,0	12,0	100,0
Regalo recibido	79,7	8,0	0,0	0,0	12,4	100,0
Otras razones	0,4	3,5	2,2	72,1	21,8	100,0
Non précisés	1,5	5,8	14,6	20,6	57,4	100,0

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Les ménages précisent acheter les principaux produits consommés dans les lieux indiqués plus haut principalement pour les raisons suivantes (cf. tableau 5) :

- Biens et services sont fournis à des tarifs et prix raisonnables, sont d'assez bonne qualité et souvent avec des facilités de crédit. C'est le point de vue des populations identifiées comme appartenant aux 5^{ème} quintile du niveau de vie ;
- Les populations des 2^{ème} et 3^{ème} quintiles de niveau de vie justifient en général leur préférence pour ces lieux d'achat sur la base de relations privilégiées avec les vendeurs (ils entretiennent de bonnes relations cordiales et/ou amicales et familiales) ;
- Quant aux populations appartenant au groupe des 20% les plus pauvres, ils sont fidèles à leurs lieux d'achat parce que souvent les vendeurs leur offrent gracieusement certains produits ou n'ont pas à les acheter (autoproduction), leur font des facilités de crédit en plus de proposer des produits d'assez bonne qualité. On constate donc que les ménages les plus pauvres n'achètent pas un produit donné parce qu'il est peu coûteux, mais bien pour d'autres raisons. Ce constat situe le niveau d'exigence de ces populations.

3.4 Distribution et inégalité de la dépense de consommation des ménages

L'examen de la distribution de la dépense annuelle par tête des ménages ainsi que de l'inégalité de sa répartition donne un autre regard sur la façon dont les ménages vivent en réalité. Cette analyse est fondée sur l'examen des indices d'inégalité (indices de Gini et d'entropie) et des courbes de dominance stochastique de premier ordre.

3.4.1 Les indices d'inégalité

L'analyse du tableau 7 est enrichissante pour l'examen de l'inégalité de la distribution de l'indicateur de niveau de vie. En effet, il ressort de ce tableau que le revenu est très inégalement réparti entre les différents quintiles de niveau de vie comme l'atteste les résultats suivants : les 20% les plus pauvres de la population ne se partagent que 2% du revenu total. Les 20% de la population du 2^{ème} quintile se partagent à peine 8% du revenu total et les 20% de la population du 3^{ème} quintile seulement 14% du revenu total. Ainsi, les 20% de la population de chacun des groupes de revenu ne se partagerait qu'une part nettement moins que proportionnelle du revenu total du groupe auquel ils appartiennent.

Dans les classes de revenus supérieurs (4^{ème} et 5^{ème} quintiles), 20% de la population totale de chacun des groupes se partagent une part plus que proportionnelle du revenu total (23% dans le 4^{ème} quintile et 53% chez les 20% les plus riches).

Par rapport au statut de pauvreté, le même constat est fait : 77% de la population des pauvres ne se partagent que 43% du revenu total alors que seulement 23% de la population des non pauvres cumulent 57% du revenu total.

Il aurait ainsi une concentration du revenu total national aux mains d'une minorité de privilégiés. Ce résultat vient valider des conclusions précédentes faites au niveau des chapitres 2 et 3 (le revenu annuel moyen par tête des 20% les plus riches serait 25 fois plus élevé que celui des 20% les plus pauvres !).

Par rapport aux indices d'inégalité, l'indice de Gini a été évalué à 50,2%, ce qui dénote d'une très forte inégalité de la distribution du revenu total. En réalité, l'inégalité est surtout très marquée dans les classes extrêmes de revenu (1^{er} et 5^{ème} quintiles). En effet, l'indice de Gini dans ces classes de revenu est estimé à 31,1% et à 25,1% respectivement chez les 20% les plus pauvres et les 20% les plus riches.

Dans les tranches intermédiaires de revenu (2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} quintiles), l'indice de Gini varie entre 8% et 14%. Autrement dit, dans ces classes de revenu, les revenus semblent nettement plus homogènes que dans les classes extrêmes de revenus.

Cette dernière conclusion est confirmée par les indices d'entropie qui permettent d'apprécier l'ampleur de l'inégalité le long de la distribution du revenu. Cet indicateur montre en effet que dans les tranches intermédiaires de revenu, les différents indices d'entropie (GE(-1) à GE(2)) sont inférieurs à 3%, ce qui est loin d'être le cas dans les premiers et cinquième quintiles.

En effet, dans le premier quintile, l'inégalité dans les tranches inférieures de revenu atteint 64,4% et baisse au fur et à mesure que le niveau de vie augmente. Cette situation traduit que le niveau de vie des plus pauvres parmi les pauvres est en réalité très hétérogène.

Dans le groupe des 20% les plus riches, on fait un constat qui est le contraire à celui enregistré dans le groupe des 20% les plus pauvres. En effet, l'inégalité est assez faible (9,5%) parmi les moins favorisés des 20% les plus riches et augmente au fur et à mesure que le niveau de vie augmente pour atteindre 17% dans les tranches supérieures de revenu.

Ces deux dernières conclusions s'appliquent à l'analyse de l'inégalité suivant le statut de pauvreté, notamment entre pauvres et non pauvres.

Tableau 7 : Indicateurs d'inégalité de la distribution des dépenses des ménages suivant les quintiles de dépenses et le statut de pauvreté

	Quintiles de niveau des dépenses					Statut de pauvreté		Ensemble
	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	Pauvres	Non pauvres	
Part dans la population (%)	20,4	19,7	19,9	20,0	20,0	76,8	23,2	100,0
Part dans la dépense totale par tête (%)	2,4	7,5	14,1	23,3	52,7	42,6	57,4	100,0
Indice de Gini	0,311	0,134	0,079	0,087	0,251	0,257	0,387	0,502
Indices d'entropie								
GE(-1)	0,644	0,029	0,009	0,011	0,095	1,265	0,099	2,000
GE(0)	0,215	0,028	0,009	0,011	0,103	0,358	0,107	0,542
GE(1)	0,159	0,027	0,009	0,011	0,122	0,248	0,128	0,448
GE(2)	0,148	0,027	0,009	0,012	0,168	0,229	0,178	0,6335

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Les données du tableau 8 viennent corroborer les conclusions précédentes. Elles montrent effectivement qu'à l'intérieur des groupes, les indices d'inégalité sont les plus élevés dans les classes extrêmes de revenu (GE(-1) et GE(2)), et plus faibles dans les tranches intermédiaires (GE(0) et GE(1)). Elles montrent également que l'inégalité entre les différentes classes de revenu (du 1^{er} au 5^{ème} quintile) est loin d'être négligeable.

La décomposition de la source de l'inégalité totale le long de la distribution du revenu montre que dans les tranches intermédiaires de revenu, c'est l'inégalité entre les classes de revenu qui explique l'essentiel de l'inégalité totale (au moins 84% au niveau de GE(0) et GE(1)).

Dans les tranches inférieures de revenu (GE(-1)), l'inégalité totale est expliquée principalement par l'inégalité au sein du groupe (56%), témoignant en même temps de l'importance de l'inégalité entre les différents niveaux de revenu. Dans les tranches supérieures de revenu, l'inégalité entre les groupes explique au total 63% de l'inégalité totale. L'analyse du point de vue du statut de pauvreté donne, à quelques nuances près, les mêmes conclusions que par rapport à l'analyse selon les quintiles du niveau de vie.

Tableau 8 : Examen de la source des inégalités suivant les quintiles de niveau de vie et le statut de pauvreté

	Suivant les quintiles de niveau de vie				Suivant le statut de pauvreté			
	GE(-1)	GE(0)	GE(1)	GE(2)	GE(-1)	GE(0)	GE(1)	GE(2)
Inégalité intra-groupes	1,124	0,074	0,074	0,238	1,761	0,300	0,179	0,307
Inégalité inter-groupes	0,876	0,469	0,374	0,397	0,239	0,242	0,269	0,328

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Tableau 9 : Décomposition (%) de l'inégalité totale suivant ses principales composantes

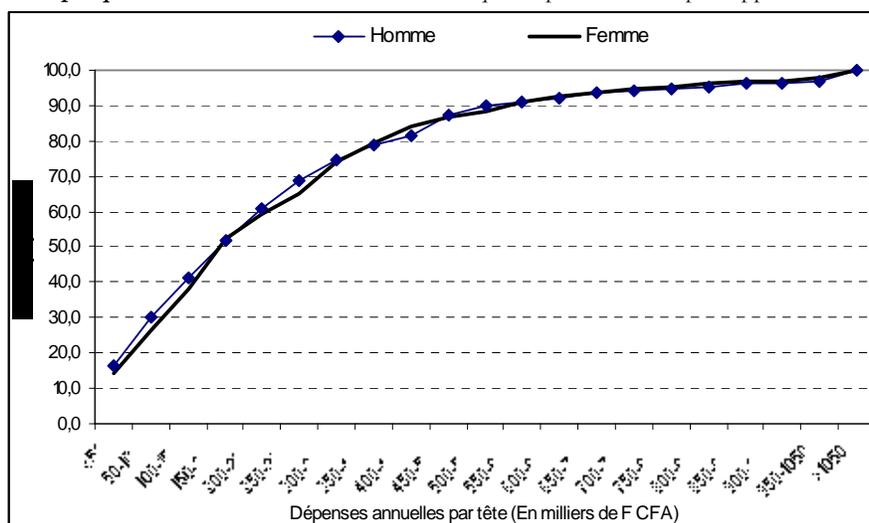
	Suivant les quintiles de niveau de vie				Suivant le statut de pauvreté			
	GE(-1)	GE(0)	GE(1)	GE(2)	GE(-1)	GE(0)	GE(1)	GE(2)
Inégalité intra-groupes	56,2	13,6	16,5	37,5	88,1	55,4	40,0	48,3
Inégalité inter-groupes	43,8	86,4	83,5	62,5	12,0	44,6	60,0	51,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

3.4.2 Les courbes de dominance stochastique de premier ordre

L'analyse des courbes de dominance stochastique de premier ordre montre que par rapport au sexe, on ne note de dominance nette d'un sexe donné (cf. graphique 1). Autrement dit, il est par exemple difficile de soutenir que la condition de vie des individus d'un des sexes serait systématiquement meilleure que celle de l'autre.

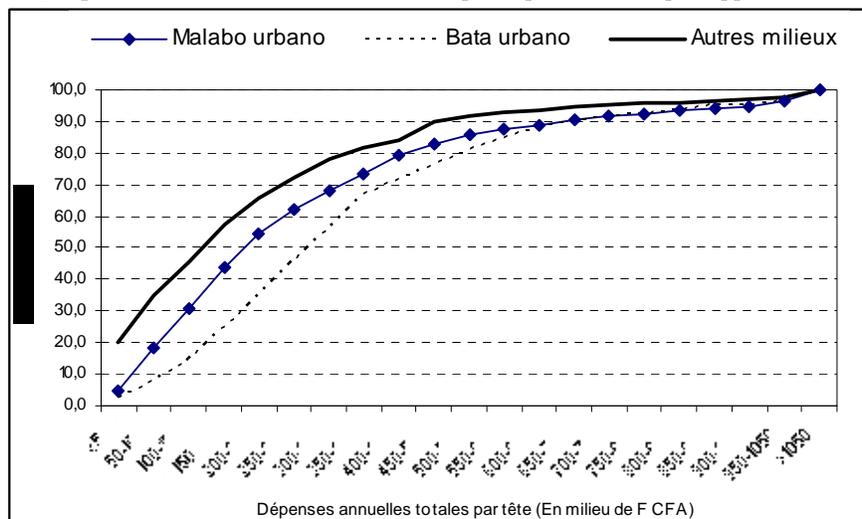
Cette même analyse conduite du point de vue du groupe socio-économique (cf. Graphique 3) est assez floue au niveau des tranches supérieures de revenu. Ce résultat témoigne du fait qu'aucun des groupes socio-économiques retenus n'assure un avantage comparatif net en terme de niveau de vie.

Graphique 1 : Courbe de dominance stochastique de premier ordre par rapport au sexe

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

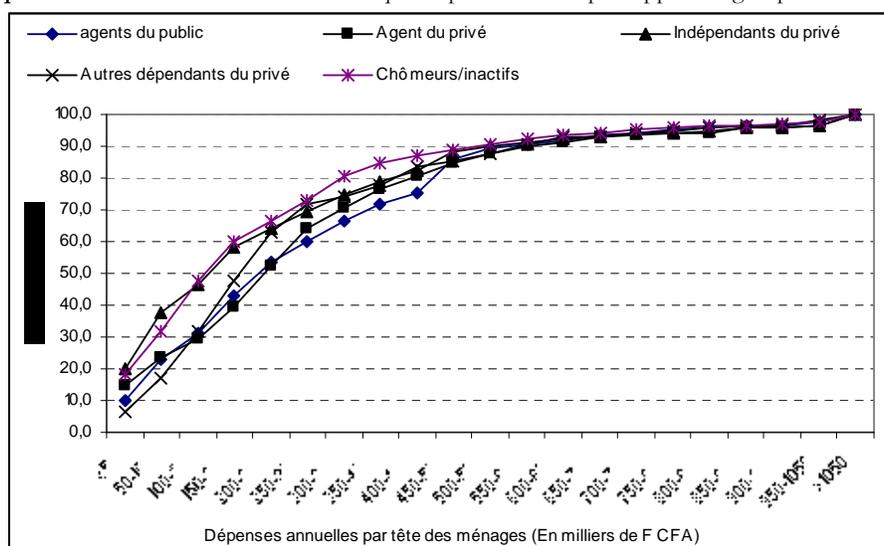
Par contre, il semble apparaître une hiérarchie assez nette de niveau de vie suivant la strate considérée : les ménages vivant à Bata urbano semble globalement avoir un niveau de vie moyen supérieur à ceux résidant à Malabo, eux même ayant un niveau moyen de vie au dessus de ceux des autres milieux. Toutefois, pour les tranches supérieures de niveau de vie, les écarts de niveau de vie semblent assez atténués.

Graphique 2 : Courbe de dominance stochastique de premier ordre par rapport aux strates



Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Graphique 3 : Courbe de dominance stochastique de premier ordre par rapport au groupe socio-économique



Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

CHAPITRE IV : DOTATIONS EN CAPITAL DES MENAGES

Ce chapitre vise à examiner les dotations en capital économique de la population, en particulier leur situation dans l'emploi et les autres dotations en capital (terre, bétail, etc.) dont ils disposent.

L'encadré 1 ci-dessous précise la définition donnée au concept de situation des individus par rapport à l'emploi.

Encadré 1 : A propos de la situation par rapport à l'activité

Le concept de la situation par rapport à l'emploi qui a permis d'analyser ce thème mérite quelques éclairages. Les différentes modalités de cette variable qui sont les suivantes, se définissent comme suit :

Les actifs occupés : ce groupe comprend l'ensemble des individus de 15 ans et plus exerçant effectivement un emploi donné, quel qu'il soit ;

Les chômeurs : ce groupe est composé des individus de 15 ans et plus ayant déclaré être au chômage. En principe, il comprend les individus de 15 ans et plus, ne travaillant pas au moment de l'enquête, à la recherche d'un emploi et disponible pour travailler.

Les inactifs : ce groupe comprend l'ensemble constitué par les individus de moins de 15 ans, les retraités, les femmes au foyer et les invalides n'ayant pas d'emplois.

4.1 Situation dans l'emploi

L'EEH 2006 a mis en évidence que la population active occupée représente 40% de la population totale, les chômeurs 3% et les inactifs 57%. La population active occupée se répartie comme suit :

- Agents de l'Etat : 17% ;
- Travailleurs dépendants du secteur privé : 19% ;
- Travailleurs indépendants du secteur privé : 25% ;
- Autres travailleurs dépendants du secteur privé (aides familiaux, autres actifs) : 39%

L'analyse de la structure des ménages par rapport au groupe socio-économique (GSE) montre que 66% de la population vie dans des familles élargies. Ce chiffre varie entre 63% (travailleurs du secteur public) et 68% (chômeurs et inactifs).

Les types de ménages qui accueillent le plus de personnes sont les suivants dans l'ordre :

- Les ménages de familles élargies : 66% ;
- Les ménages de couples avec enfants : 13% ;
- Les ménages de familles monoparentales élargies : 10% ;
- Les ménages de familles monoparentales nucléaires : 7%.

Tableau 1 : Typologie des ménages selon le groupe socio-économique du chef de ménage

	Typologie du ménage						Ensemble
	Unipersonnel	Couples sans enfant	Couples avec enfant	Monoparental nucléaire	Monoparental élargi	Famille élargie	
Travailleurs du secteur public	1,3	6,2	12,6	7,5	9,0	63,4	100,0
Dépendants du secteur privé	1,3	2,2	14,2	7,6	11,8	62,9	100,0
Indépendants du secteur privé	3,9	5,9	12,9	6,8	6,2	64,3	100,0
Autres dépendants du privé	0,5	0,6	15,0	9,3	11,5	63,1	100,0
Chômeurs et inactifs	1,3	2,1	12,0	6,7	10,4	67,5	100,0
Ensemble	1,4	2,6	12,8	7,3	10,2	65,8	100,0

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

L'analyse du profil de la typologie des ménages suivant le GSE permet de constater que :

- Les ménages unipersonnels comportent une proportion relativement importante de chômeurs/inactifs (55%) et de travailleurs indépendants (27%) ;
- Les couples sans enfants sont à rechercher principalement parmi les travailleurs du secteur public (17%), les indépendants du secteur privé (23%) et les inactifs (50%) ;
- Les ménages de couples avec enfants, monoparentaux (nucléaire et élargis) ainsi que les familles élargies sont identifiés principalement parmi les autres travailleurs dépendants du secteur privé et les chômeurs/inactifs.

Tableau 2 : Profil de la typologie des ménages selon le groupe socio-économique du chef

Typologie du ménage	Typologie du ménage						Ensemble
	Travailleurs du secteur public	Dépendants du secteur privé	Indépendants du secteur privé	Autres dépendants du secteur privé	Chômeurs/inactifs		
					Ensemble	Dont chômeurs	
Unipersonnel	6,3	7,0	27,2	5,0	54,5	4,4	100,0
Couples sans enfants	16,7	6,4	22,9	3,8	50,2	1,6	100,0
Couples avec enfants	6,8	8,2	10,0	18,3	56,7	2,3	100,0
Monoparental nucléaire	7,1	7,8	9,2	19,9	56,0	4,1	100,0
Monoparental élargi	6,1	8,5	6,0	17,7	61,7	3,3	100,0
Famille élargie	6,7	7,0	9,6	15,0	61,7	3,1	100,0
Ensemble	6,9	7,4	9,8	15,6	60,3	3,1	100,0

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

4.1.1 Taux d'activité

Les données de l'enquête ont permis d'estimer les taux d'activité. Cet indicateur se définit comme étant le rapport de la population active du point de vue du groupe d'âge considéré à l'effectif total de la population de ce groupe d'âge. La population active se définit elle-même par l'ensemble constitué des chômeurs et des actifs occupés (cf. encadré 1).

L'analyse des taux d'activité a permis de mettre en évidence la situation des jeunes (population des individus de 15 à 24 ans) ainsi que celle des 15 ans et plus.

Situation des jeunes de 15-24 ans

Il ressort du tableau 3 que 71% des individus de 15-24 ans sont en activité, soit parce qu'ils travaillent effectivement, soit parce qu'ils sont à la recherche d'un emploi. Cet indicateur est plus élevé dans le groupe des jeunes issus des ménages non pauvres (76%) que dans ceux provenant des ménages pauvres (69%). Mais il importe de nuancer ce chiffre dans la mesure où en l'absence des modules sur l'éducation et emploi, il n'est pas possible d'isoler dans cette analyse, les jeunes en cours de scolarisation.

Suivant le sexe, on constate que les jeunes hommes sont plus présents sur le marché du travail (81%) que les jeunes filles (62%). Ce résultat est validé quel que soit le statut de pauvreté. En effet, dans le groupe des pauvres (respectivement des non pauvres), le taux d'activité des jeunes hommes est de 79% contre 61% chez les jeunes filles (respectivement de 85% et 66%).

Suivant la strate, les Autres milieux se distinguent avec un taux d'activité plafond des jeunes de 72% et un taux plancher de 68% à Bata urbano. On constate également que quelle que soit la strate, le taux d'activité des jeunes issus de ménages non pauvres est plus élevé que celui des jeunes issus de ménages pauvres.

Tableau 3 : Taux d'activité des jeunes suivant le statut de pauvreté et le sexe

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Malabo urbano	79,1	57,8	68,7	75,4	67,2	71,7	78,1	60,2	69,5
Bata urbano	67,6	61,6	64,5	80,3	72,3	76,2	71,8	65,1	68,3
Autres milieux	82,0	62,1	70,5	90,5	62,3	77,8	83,9	62,1	71,8
Ensemble	79,4	61,4	69,4	84,8	65,9	76,0	80,8	62,2	70,8

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Situation des individus de 15 ans et plus

L'analyse du taux d'activité par rapport aux individus de 15 ans et plus donne un niveau d'activité de 57%, nettement plus faible que celui observé au niveau des jeunes de 15-24 ans.

On observe toutefois les mêmes tendances suivant le sexe et la strate, mais avec des écarts nettement plus importants. En effet, si on enregistre que 74% des hommes de 15 ans et plus sont en activité, ce chiffre n'est que de 42% au niveau des femmes du même groupe d'âge. De même, le taux d'activité des individus de 15 ans et plus provenant des ménages non pauvres est de 62% contre 55% pour ceux issus de ménages pauvres.

Suivant la strate, lorsqu'on considère le statut de pauvreté, les écarts entre hommes et femmes sont très nets. En effet, suivant la strate considérée, les écarts de taux d'activité entre hommes et femmes en faveur des hommes, varient entre 20 et 34 points de taux d'activité chez les pauvres. Dans le groupe des non pauvres, cet écart se situe entre 13 et 37 points !

Tableau 3 : Taux d'activité des individus de 15 ans et plus suivant le statut de pauvreté et le sexe

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Malabo urbano	74,3	47,2	61,1	76,6	53,7	65,8	75,1	49,2	62,6
Bata urbano	68,9	48,5	58,4	74,8	49,1	61,7	71,2	48,7	59,7
Autres milieux	72,6	38,8	53,5	80,7	43,4	60,3	74,4	39,7	55,0
Ensemble	72,5	40,5	54,9	78,9	46,0	61,6	74,1	41,8	56,5

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

L'analyse du taux d'activité suivant le niveau de vie des ménages permet d'affiner l'information fournie par rapport au statut de pauvreté. Cette classification selon les quintiles de la dépense annuelle de consommation par tête met clairement en évidence l'hétérogénéité du groupe des pauvres, masquée par la simple discrimination entre pauvres et non pauvres.

Il est ressortit de l'analyse faite dans le chapitre 3 que le groupe des pauvres comprend tous les ménages appartenant aux trois premiers quintiles de niveau de vie ainsi que 16% des ménages du quatrième quintile. L'estimation du taux d'activité dans les trois premiers quintile du niveau de vie étant inférieure à 55% (moyenne de l'ensemble des pauvres), il est logique d'en déduire que les pauvres identifiés dans le quatrième quintile auraient un taux d'activité relativement plus important.

Tableau 4 : Taux d'activité des individus de 15 ans et plus suivant la strate et le niveau de vie

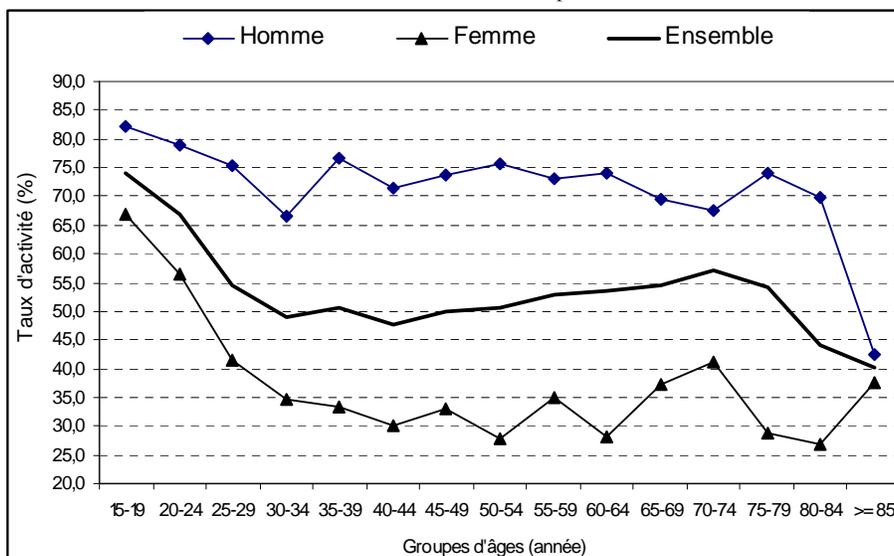
	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	Ensemble
Malabo urbano	62,3	63,2	57,7	62,4	66,2	62,6
Bata urbano	66,4	61,5	57,3	59,4	60,0	59,7
Autres milieux	53,5	49,2	52,9	61,9	58,9	55,0
Ensemble	54,1	52,2	54,1	61,5	60,4	56,5

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

L'analyse graphique du taux d'activité des individus de 15 ans et plus par groupe d'âges suivant le sexe montre bien le faible niveau d'activité des femmes par rapport aux hommes, marqué par des tendances nettement inférieures à la moyenne nationale (cf. graphique 1 ci-dessous). Y a-t-il des raisons objectives qui expliqueraient cette tendance ? Pourquoi les femmes ont-elles moins que les hommes accès au marché du travail ? Sont-elles moins alphabétisées, sont-elles victimes du poids de la tradition qui les cantonnent à une fonction de femmes au foyer, comportent-elles une bonne proportion d'invalides ?

En l'absence d'informations détaillées disponibles dans questionnaire il est difficile d'apporter une réponse à ces différentes hypothèses.

Graphique 1 : Taux d'activité (%) des individus de 15 ans et plus par groupe d'âges suivant le sexe et le statut de pauvreté



Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

4.1.2 Chômage

Le chômage est une préoccupation essentielle des pouvoirs publics, qu'il concerne les jeunes ou les adultes. Le taux de chômage se définit comme le rapport entre l'effectif des individus d'un groupe d'âges donné identifiés comme chômeurs et l'effectif de la population active de ce groupe d'âges. Il est analysé dans cette étude, par rapport aux individus de 15-24 ans et aux individus de 15 ans et plus.

Situation des jeunes de 15-24 ans

Le chômage des jeunes de 15-24 ans est estimé à 14,4% mais se distingue avec un plafond à 16,6% au niveau des hommes contre un plancher de 11,9% chez les femmes. La situation du chômage est surtout très préoccupante au niveau des jeunes hommes. En effet, quel que soit le statut de pauvreté, cet indicateur est au moins égal à 16% (17% chez les jeunes provenant de ménages pauvres et 16% chez ceux issus de ménages non pauvres).

Tableau 5 : Taux de chômage des jeunes suivant le statut de pauvreté et le sexe

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Malabo urbano	23,5	15,5	20,2	16,7	7,5	12,8	21,6	13,2	18,2
Bata urbano	14,6	3,4	9,0	16,8	5,3	11,2	15,4	4,1	9,8
Autres milieux	15,3	14,6	14,9	15,4	5,8	11,9	15,3	13,3	14,4
Ensemble	16,9	13,4	15,2	15,9	6,0	12,0	16,6	11,9	14,4

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Suivant la strate, le chômage apparaît très préoccupant à Malabo urbano avec des niveaux nettement supérieurs aux moyennes nationales. En effet, cet indicateur est estimé dans cette strate à 18,2% (21,6% chez les hommes contre 13,2% chez les femmes). Dans le groupe des jeunes appartenant à des ménages pauvres (respectivement non pauvres), cet indicateur est estimé à 23,5% chez les hommes contre 15,5% chez les femmes (respectivement 16,7% et 7,5%).

Si le chômage est relativement important dans les Autres milieux, il reste légèrement inférieur à la moyenne nationale, quels que soient le sexe et le statut de pauvreté des ménages auxquels appartiennent les jeunes.

Situation des individus de 15 ans et plus

En considérant les individus de 15 ans et plus, il ressort que le taux de chômage est de 7,2% en moyenne au niveau du pays (non compris Annobon). Cet indicateur est légèrement supérieur à la moyenne nationale dans le groupe des ménages pauvres (7,5%) et plus faible dans celui des ménages non pauvres (6,2%).

Suivant la strate, on constate que le chômage des individus de 15 ans et plus est particulièrement important à Malabo urbano, se situant à 12,7% (10,0% dans le groupe des ménages non pauvres contre 14,1% dans celui des pauvres). A Bata urbano, le taux de chômage est légèrement supérieur à la moyenne nationale avec 7,6% de chômeurs. Dans ce milieu, le taux de chômage dans le groupe des non pauvres est nettement plus important (8,7%) que dans celui des pauvres (6,8%). Dans les autres milieux, les taux de chômage sont inférieurs à la moyenne nationale.

Suivant le sexe, on constate que les hommes sont plus affectés par le chômage que les femmes. Mais cette tendance ne s'observe pas dans le groupe des ménages pauvres résidant dans les Autres milieux.

Tableau 6 : Taux de chômage des individus de 15 ans et plus suivant le statut de pauvreté et le sexe

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Malabo urbano	16,0	11,0	14,1	12,8	5,5	10,0	14,9	9,2	12,7
Bata urbano	7,9	5,2	6,8	10,7	5,8	8,7	9,1	5,4	7,6
Autres milieux	5,4	7,7	6,4	5,3	3,2	4,5	5,4	6,7	5,9
Ensemble	7,2	7,9	7,5	7,6	4,1	6,2	7,3	6,9	7,2

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

L'analyse du chômage suivant les quintiles de niveau de vie confirme l'importance du phénomène à Malabo urbano. Quel que soit le quintile considéré, le taux de chômage des individus de 15 ans et plus est supérieur à 10%, atteignant même un plafond de 19,2% dans le deuxième quintile de niveau de vie.

A Bata urbano, le taux de chômage est nettement plus élevé que la moyenne nationale dans le 3^{ème} quintile et 5^{ème} quintile de niveau de vie des ménages. Dans les autres milieux, le taux de chômage est supérieur de 1 point à la moyenne nationale dans le groupe des ménages appartenant au 2^{ème} quintile de niveau de vie. Dans les autres groupes de revenus, les taux de chômage des individus de 15 ans et plus est nettement inférieur à la moyenne nationale.

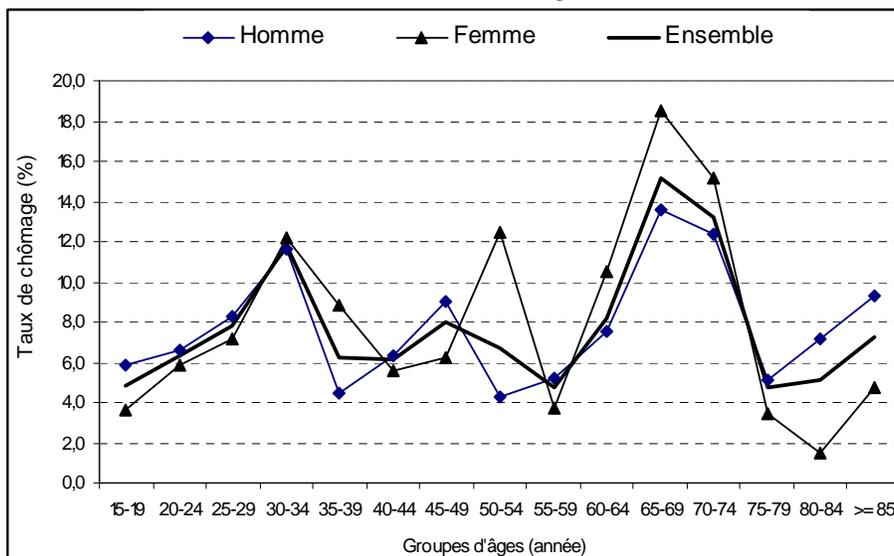
Tableau 7 : Taux de chômage des individus de 15 ans et plus suivant le niveau de vie

	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	Ensemble
Malabo urbano	12,6	19,2	12,8	10,2	10,2	12,7
Bata urbano	4,1	6,4	8,0	6,6	8,9	7,6
Autres milieux	5,7	8,2	6,0	5,5	4,5	5,9
Ensemble	6,0	10,2	7,4	6,5	6,4	7,2

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

L'analyse du graphique 2 montre que chômage des individus de 15 ans et plus affecte aussi bien les hommes que les femmes et il n'est pas possible de discriminer nettement quel sexe est le plus affecté.

Graphique 2 : Taux de chômage (%) des individus de 15 ans et plus par groupe d'âges suivant le sexe et le statut de pauvreté



Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

4.2 Autres dotations en capital des ménages

Cette section examine les dotations en capital des ménages ainsi que leurs opportunités de générer des revenus. Elle cherche donc à analyser un certain nombre de préoccupations liées notamment à la proportion des ménages dont au moins un membre :

- *dispose d'une entreprise non agricole* : plus cette proportion est importante, plus on peut supposer avoir affaire à un ménage de type non agricole ;
- *cultive des produits agricoles* : plus cette proportion est élevée, plus il y a des chances que les ménages concernés sont de type agricole ou vivent principalement de production agricole ;
- *possède du bétail* : ce type de dotation ne distingue malheureusement pas s'il s'agit de petit bétail (mouton, chèvre et de façon plus général d'ovins) ou de gros bétail (bœufs, chevaux, etc.) ;
- *exploite une portion de terre* : cet indicateur peut s'interpréter comme un indice d'accessibilité à la propriété foncière ;
- *pratique la pisciculture et/ou la pêche* : le pays ayant une partie insulaire et une partie continentale, ce type de dotation situe le type de ménage en présence et la façon dont ils tirent profit de leur environnement immédiat ;
- *exploite la forêt* : ce type d'indicateur donne également une idée de la façon dont les ménages puisent dans les ressources naturelles pour améliorer leur niveau de vie.

L'examen du tableau 8 ci-après montre que les ménages équato-guinéens vivent principalement grâce à trois sources d'activités :

- les activités des entreprises non agricoles dont environ 70% des ménages vivent. Elle prend notamment en compte les revenus non agricoles liés aux activités salariées. Cette proportion est toutefois plus importante dans les quintiles plus élevés (quintiles 3 et plus) avec plus de 71% contre moins de 70% dans les ménages les pauvres (1^{er} et 2^{ème} quintiles) ;
- les activités de production agricole qui occupent un peu plus de 18% des ménages et principalement ceux du 3^{ème} quintile de niveau de vie et plus ;
- l'exploitation des terres avec environ 15% des ménages qui en tirent profit.

Toutes les autres activités concernent globalement moins de 5% des ménages.

Suivant la strate, on constate que les ménages de Bata urbano (notamment ceux des trois premiers quintiles) et des Autres milieux (ceux des trois derniers quintiles) sont ceux qui cultivent le plus les productions agricoles.

La grande majorité des ménages qui exploitent une portion de terre se retrouve au niveau des ménages des trois derniers quintiles de niveau de vie dont plus de 18% sont concernés avec un plafond de 25% dans le dernier quintile (les 20% les plus riches). On constate donc que ceux qui exploitent le plus les terres sont les ménages les plus riches. Cette situation traduirait un accès difficile des populations les plus défavorisées à la propriété foncière ou la difficulté qu'elles rencontrent dans l'exploitation des terres possédées.

Au-delà de ces tendances générales, on note que la situation des ménages les plus défavorisées se résume comme suit : ils subsistent principalement grâce aux petites activités liées l'exploitation de lopins de terre, à la pêche et à l'exploitation forestière (principalement à Malabo urbano). A Bata urbano et dans les Autres milieux, les ménages les plus défavorisés (ceux des 2 premiers quintiles notamment), tirent nettement moins profit de ces activités.

Tableau 8 : Dotations en capital économique des ménages suivant la strate et le niveau de vie

% de ménages dont au moins un membre ...	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	Ensemble
Malabo urbano						
...possède une entreprise non agricole	66,9	61,0	71,5	72,2	71,0	69,6
...cultive des produits agricoles	7,0	13,0	9,3	9,1	7,2	8,8
...possède du bétail	0,0	3,9	2,2	2,2	0,8	1,8
...exploite une portion de terre	12,1	12,4	3,8	4,8	6,4	6,9
...pratique la pisciculture	0,0	0,2	1,6	0,2	0,0	0,3
...pratique la pêche	3,7	2,4	0,3	1,0	0,0	0,8
...est exploitant forestier	12,0	5,0	4,4	5,0	4,8	5,1
Bata urbano						
...possède une entreprise non agricole	31,9	27,0	47,9	63,0	72,3	61,0
...cultive des produits agricoles	28,6	11,4	15,0	12,0	9,3	11,5
...possède du bétail	4,7	0,5	6,2	3,6	0,5	2,3
...exploite une portion de terre	4,9	2,8	5,0	11,8	9,7	8,8
...pratique la pisciculture	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,3
...pratique la pêche	0,0	1,4	2,3	7,9	3,1	4,0
...est exploitant forestier	0,0	0,0	0,5	0,5	2,3	1,3
Autres milieux						
...possède une entreprise non agricole	57,5	45,2	62,0	70,3	67,2	60,8
...cultive des produits agricoles	13,3	13,4	24,4	30,0	24,7	21,1
...possède du bétail	1,8	1,6	2,4	2,7	2,7	2,2
...exploite une portion de terre	6,8	12,9	18,4	20,7	25,2	17,1
...pratique la pisciculture	0,3	1,3	1,1	1,9	1,4	1,2
...pratique la pêche	5,4	2,3	4,2	4,8	3,1	3,9
...est exploitant forestier	1,0	2,6	2,4	3,1	4,5	2,8
Ensemble						
...possède une entreprise non agricole	57,6	46,4	62,2	69,7	68,7	62,1
...cultive des produits agricoles	13,2	13,2	21,4	24,2	18,9	18,4
...possède du bétail	1,8	1,8	2,6	2,7	2,0	2,2
...exploite une portion de terre	7,0	12,4	15,1	16,9	19,2	14,8
...pratique la pisciculture	0,2	1,1	1,1	1,4	1,0	1,0
...pratique la pêche	5,2	2,3	3,5	4,5	2,5	3,5
...est exploitant forestier	1,4	2,8	2,5	3,1	4,2	3,0

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

CHAPITRE V : ANALYSE DE LA PAUVRETE NON MONETAIRE

Cette section a pour objectif de procéder à une analyse non monétaire de la pauvreté. Elle se fonde sur les données d'un module qualitatif qui a été couplé avec l'enquête quantitative réalisée auprès des ménages. Ainsi, les résultats obtenus sont aisément extrapolables et interprétables au niveau du pays et pour les strates finalement retenues (Malabo urbano, Bata urbano, Autres milieux).

Les données de ce module ont permis non seulement d'évaluer l'ampleur et les principales caractéristiques de la pauvreté subjective, mais aussi du niveau de la corruption telle qu'elle ressort des contacts que les populations ont eus avec un certain nombre de services publics.

La notion de la pauvreté subjective retenue pour cette étude, se base sur une approche consistant à demander directement aux enquêtés eux-mêmes à quel niveau ils situent leur niveau de vie. Cette information est fournie en réponse à la question suivante « *Si l'on vous demande de classer les ménages en "très pauvres", "pauvres", "ni pauvres, ni riches", ou "riches", où placerez vous votre ménage ?* ».

Ainsi, à partir de cette question deux groupes de ménages ont été constitués :

- **Les ménages pauvres** : ils sont représentatifs de ceux ayant déclaré être soit "très pauvres", soit "pauvres" ;
- **Les ménages non pauvres** : ils comprennent tous les ménages ayant admis être soit "ni pauvres, ni riches", soit "riches".

Cette typologie subjective de la pauvreté a été confrontée à la typologie objective de la pauvreté monétaire afin d'examiner la perception qu'ont les ménages de leurs conditions de vie.

En dépit de son intérêt pour comprendre la satisfaction des populations par rapport à leur niveau de vie réelle, la méthode est difficilement exploitable si on souhaite donner une interprétation normative à ces comparaisons subjectives dans le temps ou dans des contextes différents.

Les informations disponibles permettent d'orienter, sur la base d'une typologie monétaire (statut de pauvreté, quintile de niveau de vie), les analyses en fonction des axes suivants :

- la perception de la pauvreté ;
- les difficultés liées aux conditions de vie des ménages ;
- les stratégies adaptatives des ménages pour améliorer leur condition de vie ;
- l'ampleur de la corruption ;
- les actions prioritaires attendues de la politique gouvernementale.

5.1 Perception de la pauvreté

Les principales causes de la pauvreté du point de vue des ménages

L'analyse de la perception de la pauvreté permet d'apprécier comment les ménages eux-mêmes envisagent les causes de la pauvreté par rapport à leur vécu quotidien. En effet, les données de l'enquête révèlent que les causes les plus souvent citées par les ménages comme explicatives de la pauvreté se résument comme suit dans l'ordre (cf. tableau 1 ci-après) :

- Absence de travail (65%) ;
- Insuffisance ou baisse des revenus notamment les salaires et les prix des produits agricoles (15%) ;
- Corruption (15%) ;
- Mauvaise gestion des biens publics (13%) ;
- Absence d'instruction (11%) ;

- Paresse (10%) ;
- Sorcellerie (10%) ;
- Absence de terre (9%) ;
- Enclavement du pays (8%) ;
- Autres causes (8%).

Ainsi les cinq premières causes (emploi, revenu du travail, corruption, bonne gouvernance et éducation) confirment l'importance des facteurs fondamentaux dans l'amélioration du niveau de vie des ménages. Ce constat permet donc de valider la pertinence de fonder la formulation de la politique de lutte contre la pauvreté dans le pays en priorité sur une analyse monétaire.

L'importance accordée aux autres facteurs psychosociologiques (paresse, sorcellerie) situe sur l'état d'esprit qui prévaut dans la société équato-guinéenne actuellement et qu'il convient de dépasser.

La dernière série de facteurs est essentiellement objective (enclavement du pays, absence de terre à exploiter). Elle pose en réalité d'une part, le problème de l'accessibilité à la propriété foncière et d'autre part, celui des potentiels effets pervers de l'enclavement du pays.

Par rapport aux principales causes de la pauvreté qui ont été identifiées, il n'existe pas de différence fondamentale entre les points de vue exprimés par les hommes et par les femmes. De même, il n'existe pas de différence nette entre les points de vue exprimés par les ménages pauvres et les ménages non pauvres, à deux exceptions près. En effet, les écarts d'appréciations sont assez nets entre pauvres et non pauvres par rapport aux facteurs psychosociologiques (paresse, sorcellerie), très souvent cités par les ménages non pauvres.

Suivant le statut de pauvreté, les appréciations entre hommes et femmes sont parfois assez sensibles : en effet, dans le groupe des ménages pauvres, les appréciations divergent par rapport à quatre causes. Les hommes ont mentionnés assez souvent la question de l'offre de travail comme une contrainte importante (65%) par rapport aux femmes (58%). Les femmes semblent plus sensibles à l'accès à l'instruction (14% contre 9% chez les hommes), à l'accès la terre (12% contre 7% chez les hommes) et à la faiblesse des revenus (18% contre 13% chez les hommes).

Quant au groupe des non pauvres, les femmes ont relevé plus souvent que les hommes, les causes suivantes : pas d'instruction (16% contre 10% chez les hommes), pas de terre (14% contre 9% chez les hommes), effets pervers de l'enclavement du pays (14% contre 9% chez les hommes), mauvaise gestion des biens publics et corruption (20% et 21% contre respectivement 14% et 16% chez les hommes) et la baisse des revenus (19% contre 16% chez les hommes).

Tableau 1 : Perception (%) des principales causes de la pauvreté suivant le statut de pauvreté monétaire et le sexe du chef de ménage

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Pas de travail	64,7	57,6	63,2	67,1	67,5	67,2	65,5	61,1	64,5
Pas d'instruction	9,2	14,0	10,2	9,8	16,3	11,3	9,4	14,8	10,6
Pas de terre	7,2	11,8	8,1	9,0	13,7	10,1	9,0	12,4	8,8
Enclavement	6,7	7,8	6,9	8,8	14,4	10,1	7,4	10,1	8,0
Paresse	8,9	9,1	9,0	13,5	10,2	12,8	10,4	9,5	10,2
Sorcellerie	8,3	8,4	8,4	13,8	13,7	13,8	10,1	10,2	10,1
Mauvaise gestion	12,3	11,7	12,2	14,1	19,9	15,5	12,9	14,6	13,3
Corruption	13,2	13,8	13,3	15,7	20,9	16,9	14,0	16,3	14,5
Insuffisance/Baisse des revenus	12,9	17,8	14,0	15,9	19,0	16,6	13,9	18,2	14,8
Autres	7,1	9,1	7,6	8,6	11,4	9,3	7,6	14,8	8,1

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Suivant la strate (cf. tableau 2), il ressort que le profil des causes ne se modifie pas de façon nette. En effet, les quatre causes les plus souvent citées sont dans l'ordre à Bata urbano et dans les Autres milieux : Absence de travail, baisse des revenus, corruption et mauvaise gestion des biens publics. A Malabo urbano, cet ordre est légèrement modifié comme suit : Absence de travail, corruption, mauvaise gestion des biens publics et baisse des revenus.

On remarque en particulier que certaines causes (Baisse des revenus, corruption, mauvaise gestion des biens publics et sorcellerie) sont très souvent relevées par les ménages résidant à Malabo urbano et à Bata urbano. Ce constat s'explique par le fait que ces deux villes qui sont les deux principales agglomérations du pays, concentrent l'essentiel des services administratives et des investissements publics et accueillent donc le gros des cadres nationaux.

Tableau 2 : Structure (%) par strate des principales causes de la pauvreté de la pauvreté

	Malabo urbano	Bata urbano	Autres milieux	Ensemble
Pas de travail	65,5	57,3	65,2	64,5
Mauvaise gestion	11,8	9,6	10,5	10,6
Insuffisance/Baisse des revenus	13,2	8,8	7,9	8,8
Enclavement	10,3	7,7	7,5	8,0
Paresse	14,4	9,5	9,5	10,2
Corruption	18,5	11,8	8,3	10,1
Pas d'instruction	21,3	14,2	11,6	13,3
Autres	26,9	14,9	12,1	14,5
Pas de terre	19,5	21,7	13,1	14,8
Sorcellerie	10,7	10,5	7,4	8,1

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Comment les ménages perçoivent-ils la pauvreté dans le pays et autour d'eux ?

A la question « *Pensez-vous que la Guinée équatoriale est un pays pauvre ?* », 79% des ménages équato-guinéens répondent par la négative et cette impression est la plus partagée dans les ménages identifiés comme pauvres (80%) au regard de la pauvreté monétaire. Dans les autres milieux (ruraux), ce sentiment est exprimé par 81% des ménages.

Par rapport à leurs voisins de quartier, 49% des ménages enquêtés estiment que la plupart de leurs voisins sont pauvres, 15% pensent même que tout leur voisinage est pauvre contre 21% qui soutiennent qu'une minorité du voisinage est pauvre. Au total, les ménages estiment qu'au moins 84% de leurs voisins sont pauvres. Cette impression est également partagée par tous les ménages quel que soit leur statut de pauvreté monétaire (cf. tableau 3).

Tableau 3 : Perception générale de la pauvreté suivant le statut de pauvreté monétaire et le sexe du chef de ménage

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
1. Pensez-vous que la Guinée équatoriale est un pays pauvre ?									
Oui	11,6	9,0	11,0	9,8	6,3	9,0	11,0	8,0	10,4
Non	78,9	82,0	79,6	78,4	82,6	79,4	78,8	82,2	79,5
Ne sait pas	9,5	9,0	9,4	11,7	11,2	11,6	10,2	9,8	10,1
2. Pensez-vous que les gens de votre quartier sont pauvres ?									
Oui, tous	14,4	13,7	14,2	16,3	12,2	15,3	15,0	13,2	14,6
Oui, la majorité	48,1	53,0	49,2	48,2	55,2	49,9	48,2	53,8	49,4
Oui, la minorité	22,6	17,1	21,4	19,3	17,6	18,9	21,5	17,3	20,6
Non	8,3	8,0	8,2	6,4	4,4	6,0	7,7	6,8	7,5
Ne sait pas	6,6	8,2	7,0	9,7	10,5	9,9	7,6	9,0	7,9
3. Comment vivez-vous par rapport à vos parents ?									
Mieux qu'eux	53,4	57,9	54,3	58,2	55,5	57,5	54,9	57,1	55,4
Comme eux	21,2	11,6	19,2	17,0	15,8	16,7	19,9	13,1	18,4
Moins bien qu'eux	16,8	18,0	17,1	15,5	14,7	15,3	16,4	16,9	16,5
Ne sait pas	8,6	12,5	9,4	9,3	13,9	10,4	8,8	13,0	9,7

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
4. % des ménages qui s'estiment ...									
Très pauvres	10,2	15,5	11,3	13,1	13,6	13,2	11,1	14,9	11,9
Pauvres	30,7	31,7	30,9	25,1	32,6	26,9	28,9	32,0	29,6
Ni pauvre, ni riche	46,2	35,9	44,0	51,0	45,9	49,9	47,7	39,4	45,9
Riche	4,6	5,8	4,8	5,4	1,5	4,5	4,8	4,3	4,7
Ne sait pas	8,4	11,1	9,0	5,4	6,3	5,6	7,4	9,5	7,9

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Par rapport à leurs parents, 55% des ménages estiment vivre beaucoup mieux qu'eux aujourd'hui. Ce sentiment est moins net dans les milieux urbains, notamment à Malabo (46%) et à Bata (51%) que dans les milieux ruraux (58%). Globalement, les ménages non pauvres plus que les ménages pauvres, estiment vivre mieux que leurs parents (57% contre 54%).

Lorsqu'il a fallu que les ménages apprécient eux mêmes leur niveau de vie, on a noté que 30% des ménages enquêtés s'estiment pauvres contre 12% qui pensent être très pauvres. Ce sentiment ne change pas fondamentalement suivant le statut de pauvreté monétaire du ménage. En effet, il est exprimé par 41% des ménages pauvres monétairement contre 40% chez les non pauvres.

Au total, l'on constate que les ménages ont fortement présent à l'esprit d'être pauvres dans un pays qui dispose pourtant d'importantes ressources pour se développer. Ce constat pourrait s'expliquer par le fait que ces ménages sont bien conscients que le pays dispose d'énormes potentialités économiques et en ressources naturelles dont l'exploitation ne se répercute pas de façon sensible sur leur niveau de vie.

Tableau 4 : Perception générale de la pauvreté par les ménages suivant la strate

	Malabo urbano	Bata urbano	Autres milieux	Ensemble
1. Pensez vous que la Guinée équatoriale est un pays pauvre ?				
Oui	8,0	8,2	11,1	10,4
Non	74,0	80,2	80,5	79,5
Ne sait pas	18,0	11,6	8,4	10,1
2. Pensez vous que les gens de votre quartier sont pauvres ?				
Oui, tous	11,4	8,8	15,9	14,6
Oui, la majorité	49,5	54,2	48,8	49,4
Oui, la minorité	19,8	17,3	21,1	20,6
Non	4,5	7,8	8,0	7,5
Ne sait pas	14,8	11,9	6,2	7,9
3. Comment vivez vous par rapport à vos parents ?				
Mieux qu'eux	46,3	51,0	57,7	55,4
Comme eux	15,9	24,8	18,1	18,4
Moins bien qu'eux	19,3	14,2	16,2	16,5
Ne sait pas	18,6	10,0	8,0	9,7
4. % des ménages qui s'estiment...				
Très pauvres	7,1	6,7	13,5	11,9
Pauvres	33,0	25,9	29,4	29,4
Ni pauvre, ni riche	46,1	58,5	44,4	45,9
Riche	0,8	3,1	5,7	4,7
Ne sait pas	13,1	5,8	7,1	7,9

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Les ménages ont-ils une bonne appréciation de leur niveau de vie ?

Dans le but de valider la pertinence de la perception qu'ont les ménages de leur niveau de vie, il est apparu nécessaire de croiser les statuts de pauvreté subjective et monétaire. Les principales conclusions de cette évaluation sont résumées dans le tableau 5 et le graphique 1 ci-dessous.

Il ressort du tableau 5 que les **ménages** équato-guinéens s'estiment moins pauvres qu'ils ne le sont en réalité. En effet, alors que le ratio de pauvreté monétaire se situe par rapport à l'ensemble des ménages à 66,4%, le ratio de pauvreté subjectif a été évalué à 41,5%. Autrement dit, les ménages sous évaluent d'environ 38% leur niveau réel de pauvreté. Ce sentiment est le plus net dans les milieux ruraux avec une sous estimation voisine de 40%, relativement faible à Bata urbano (34%) et encore plus faible à Malabo urbano (26%). Ainsi, les ménages de Malabo urbano auraient une meilleure appréciation de leur niveau de vie réel que ceux des autres milieux.

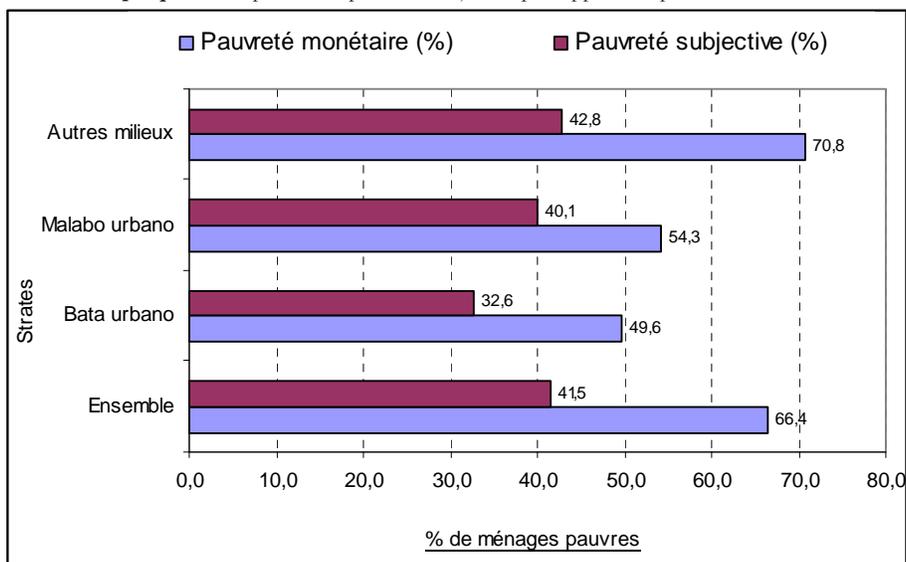
Tableau 5 : Evaluation de la perception des **chefs de ménage** par rapport à leur niveau de vie

	Malabo urbano	Bata urbano	Autres milieux	Ensemble
A. Pauvreté monétaire (%)	54,3	49,6	70,8	66,4
B. Pauvreté subjective (%)	40,1	32,6	42,8	41,5
Variation (B/A)	- 26,2	- 34,3	- 39,5	- 37,5

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Nota : Ce Tableau évalue la pauvreté au niveau des chefs de ménage, pas au niveau de la population

Graphique 1 : Ampleur de la pauvreté subjective par rapport à la pauvreté monétaire



Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Comment expliquer l'ampleur de l'écart observé dans la strate « *Autres milieux* » ? Y a-t-il des raisons objectives qui expliqueraient le point de vue des ménages de cette strate ? En toute rigueur, on peut penser qu'en dépit des difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur quotidien, les ménages de ces milieux bénéficient certainement d'un réseau de solidarité sociale assez fort (faible monétarisation du milieu, possibilité d'exploiter la terre et d'en vivre avec notamment la pratique de l'autoconsommation alimentaire, vie communautaire assez forte, esprit d'entraide assez développé, développement en commun d'activité socio-économiques, etc.). Ce sentiment de vivre dans un climat général assez « *protecteur* » fournirait probablement une explication à ce constat.

L'absence d'un tel climat social aussi marqué dans les milieux plus urbanisés obligerait leurs ménages à être plus objectifs.

5.2 Difficultés liées aux conditions de vie des ménages

Les analyses qui vont suivre vont illustrer la pertinence des hypothèses avancées ci-dessus par rapport à la perception que les ménages ont de leur niveau de vie.

En effet, à la question de savoir si « *les charges du ménage sont prises en compte uniquement par des membres du ménage ?* », il apparaît que 73% des ménages répondent par la négative et seulement 15% par l'affirmative. Ce point de vue est validé aussi bien dans les ménages pauvres (73%) que dans les ménages non pauvres (74%). Suivant la strate, il ressort qu'au moins 66% des ménages soutiennent le même point de vue : 66% à Malabo urbano, 74% dans les Autres milieux et 76% à Bata urbano. Ce constat semble en tout cas confirmer l'existence de réseaux formels et/ou informels de solidarité qui semblent être généralisés dans le pays.

En outre, il ressort que 85% des ménages vivent dans leur logement (72% à Malabo urbano, 85% à Bata urbano et 86% dans les autres milieux).

A la question de savoir si des enfants du ménage ont été exclus de l'école pour cause de non paiement des frais de scolarité, l'on constate que la réponse est négative pour 73% des ménages, et quelle que soit la strate, pour au moins 70% des ménages. Toutefois pour 26% des ménages, la situation s'est déjà présentée (20% chez les ménages non pauvres et 28% chez les ménages pauvres).

La situation par rapport à des arriérés de loyer ne se pose pas de façon essentielle en Guinée équatoriale dans la mesure où seulement 14% des ménages soutiennent avoir accumulé au moins une fois des arriérés de loyer au cours des 12 derniers mois. Ce chiffre est toutefois plus élevé dans les ménages pauvres (15%) que dans les ménages non pauvres (13%) et relativement plus faible dans les milieux ruraux (13% dans les Autres milieux) que dans les milieux urbanisés (14% à Bata et 19% à Malabo). Globalement par rapport au problème d'arriérés de loyer, il ressort que 85% des ménages du pays occupent leur logement.

Par rapport aux frais d'éducation qui seraient contraignants pour les ménages, il ressort que la question ne s'applique pas à 73% des ménages du pays (73% à Malabo urbano et dans les Autres milieux, mais 67% à Bata urbano). A Bata urbano, environ 30% des ménages auraient enregistré le renvoi d'un de leurs enfants de l'école pour non paiement des frais de scolarité. Au niveau national, ce sont 26% des ménages qui sont dans cette situation.

Cette série de facteurs conjuguée à un certain nombre (pratique de l'autoconsommation alimentaire, faible monétarisation des économies locales en milieu rural, le sentiment nationaliste d'appartenir à un pays riche, etc.) pourrait certainement justifier la tendance qu'ont eu les ménages équato-guinéens à sous estimer leur niveau de vie réel. Au moins 64% des ménages du pays estiment (cf. tableau 6 et 7) que par rapport à l'année dernière, leur niveau de vie ne s'est pas dégradé : 69% à Malabo urbano et à Bata urbano et 64% dans les autres milieux, avec une estimation nationale moyenne de 65%.

Tableau 6 : Perception des conditions de vie suivant le statut de pauvreté monétaire et le sexe du chef de ménage

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
1. Le revenu du ménage lui permet-il de couvrir ses charges ?									
Oui	13,4	16,6	14,1	18,4	16,5	18,0	15,1	16,6	15,4
Non	72,9	72,2	72,7	73,6	74,4	73,8	73,1	73,0	73,1
Ne sait pas	13,7	11,2	13,2	7,9	9,1	8,2	11,8	10,5	11,5
2. Certains de vos enfants ont-ils été renvoyés de l'école pour cause de non paiement des frais de scolarité ?									
Oui	29,3	25,3	28,4	16,9	32,3	20,4	25,3	27,7	25,8
Non	69,3	72,6	70,0	81,6	66,9	78,2	73,3	70,6	72,7
Non précisé	1,4	2,1	1,5	1,5	0,8	1,3	1,4	1,7	1,5
3. Avez-vous accumulé des arriérés de loyer au cours des 12 derniers mois ?									
Non, le ménage occupe son logement	85,9	77,9	84,2	86,8	83,0	85,9	86,2	79,7	84,8
Non, jamais	0,2	1,9	0,6	1,1	1,1	1,1	0,5	1,7	0,8
Oui, au plus 3 fois	10,3	16,0	11,6	7,5	10,4	8,2	9,4	14,0	10,4
Oui, plus de 3 fois	3,5	4,2	3,6	4,7	5,4	4,8	3,9	4,6	4,0

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
4. Comment a évolué le niveau de vie de votre ménage par rapport à l'année 2000 ?									
A augmenté	19,4	28,6	21,4	20,6	36,0	24,2	19,2	31,2	22,3
N'a pas changé	42,2	37,5	41,2	50,4	36,5	47,1	44,9	37,1	43,2
A diminué	31,0	28,4	30,4	23,9	24,5	24,0	28,7	27,1	28,3
Le ménage n'existait pas	1,2	1,0	1,2	0,5	0,7	0,6	1,0	0,9	1,0
Ne sait pas	6,1	4,5	5,8	4,6	2,3	4,1	5,6	3,8	5,2

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Tableau 7 : Perception des conditions de vie du ménage suivant la strate

	Malabo urbano	Bata urbano	Autres milieux	Ensemble
1. Les charges du ménage sont –elles assurées uniquement par des membres du ménage ?				
Oui	19,0	17,3	14,5	15,4
Non	65,8	75,6	74,2	73,1
Non précisé	15,2	7,1	11,4	11,5
2. Certains de vos enfants ont-ils été renvoyés de l'école pour cause de non paiement des frais de scolarité ?				
Oui	25,2	29,4	25,5	25,8
Non	72,9	67,3	73,4	72,7
Non précisé	1,8	3,4	1,2	1,5
3. Avez-vous accumulé des arriérés de loyer au cours des 12 derniers mois ?				
Non, le ménage occupe son logement	77,2	84,8	86,3	84,8
Non, jamais	3,9	0,1	0,2	0,8
Oui, au plus 3 fois	10,1	6,7	11,0	10,4
Oui, plus de 3 fois	8,8	8,5	2,5	4,0
4. Comment a évolué le niveau de vie de votre ménage par rapport à l'année dernière ?				
A augmenté	21,9	27,1	21,8	22,3
N'a pas changé	47,3	40,7	42,7	43,2
A diminué	19,6	26,4	30,3	28,3
Le ménage n'existait pas	2,0	2,6	0,6	1,0
Ne sait pas	9,2	3,2	4,7	5,2

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

5.3 Stratégies adaptatives des ménages pour améliorer leurs conditions de vie

En cas de difficulté, les ménages équato-guinéens auraient adopté les deux stratégies suivantes pour améliorer leur condition de vie :

- 74% soutiennent qu'ils auraient changé leurs habitudes de consommation ;
- 24% auraient cherché un travail plus rémunérateur.

Ces stratégies sont confirmées quels que soient le statut de pauvreté monétaire des ménages et la strate considérée.

Ces deux résultats résument tout l'intérêt que procurent l'accès à un emploi et aux possibilités de mieux vivre qu'offre cette situation. L'accès à un emploi durable et non précaire semble être un point de vue globalement partagé par tous les ménages comme une condition nécessaire pour l'amélioration de leur condition de vie.

Dans le même temps, il est à craindre qu'en cas de difficulté, les arbitrages des ménages les incitent à modifier significativement leurs habitudes alimentaires. Cela risquerait d'avoir des conséquences

dommageables sur la population. Au-delà de ce résultat, cette attitude des ménages traduirait une faiblesse et/ou une accessibilité difficile aux éventuelles opportunités d'emplois.

Tableau 8 : Stratégies adaptatives des ménages suivant le statut de pauvreté monétaire et le sexe du chef de ménage

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
En cas de difficulté quelles sont les actions qu'entreprend votre ménage pour améliorer ses conditions de vie ?									
Cherche un travail plus rémunérateur	23,1	22,0	22,8	26,1	27,9	26,5	24,1	24,0	24,1
Change ses habitudes de consommation	74,2	76,8	74,7	72,1	69,0	71,4	73,5	74,1	73,6
Diversifie ses sources de revenus	2,6	1,0	2,2	1,3	2,6	1,6	2,2	1,6	2,0
Confie certains de ses enfants à d'autres ménages	0,1	0,2	0,2	0,3	0,5	0,3	0,2	0,3	0,2
Autres	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1	0,0	0,1

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Tableau 9 : Stratégies adaptatives des ménages suivant la strate

	Malabo urbano	Bata urbano	Autres milieux	Ensemble
En cas de difficulté quelles sont les actions qu'entreprend votre ménage pour joindre les deux bouts ?				
Cherche un travail plus rémunérateur	32,7	34,3	21,2	24,1
Change ses habitudes de consommation	66,2	62,5	76,4	73,6
Diversifie ses sources de revenus	1,0	2,8	2,1	2,0
Confie certains de ses enfants à d'autres ménages	0,0	0,3	0,2	0,2
Autres	0,1	0,0	0,1	0,1

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

5.4 Ampleur de la corruption

L'examen de la corruption telle qu'elle a été abordée dans cette étude ne permet pas d'évaluer en toute rigueur des taux de corruption. Pour cela, il aurait d'abord fallu estimer l'effectif des ménages ayant approché une administration donnée et évaluer par la suite l'effectif de ceux qui auraient effectivement payé des frais non réglementaires. Dans cette optique, le taux de corruption correspondrait au rapport entre l'effectif des ménages ayant payé des frais non réglementaires dans la structure approchée et l'effectif des ménages qui s'y sont rendu.

Contrairement à cette démarche, l'enquête a estimé comme taux de corruption, l'effectif des ménages ayant payé des frais non réglementaires sur l'effectif total des ménages. En procédant ainsi, l'étude donne une information sur le niveau minimum de la corruption dans les services publics et sous estime en réalité l'ampleur du phénomène.

La corruption a été mentionnée plus haut, selon les ménages, comme l'une des causes qui contribuent à leur paupérisation. Effectivement les conclusions de la présente enquête confirment qu'une bonne proportion des ménages est confrontée à des actes de corruption (paiement de frais non réglementaires d'infraction, de scolarisation des enfants, de soins médicaux, etc.) : 36% lors des transactions liées à des soins médicaux, 24% lors de la scolarisation d'un enfant, 19% pour l'établissement de divers documents administratifs et 15% pour une infraction quelconque.

Ces tendances varient sensiblement suivant le milieu et l'occasion (cf. tableau 10). Dans les milieux ruraux (Autres milieux), l'ampleur de la corruption est notable par rapport au paiement des soins médicaux (38% ont mentionné avoir payé des frais non réglementaires) et dans le domaine de la scolarisation des enfants (25% des ménages). Au contraire dans les milieux urbains, l'établissement des actes administratifs et le constat des diverses infractions donnent plus souvent l'occasion aux ménages d'être confronté à la corruption.

Tableau 10 : Récapitulatif des actes de corruption suivant la strate

	% de ménages ayant payé des frais non réglementaires pour ...			
	... une infraction quelconque	... la scolarisation d'un enfant	... des soins médicaux	... pour autre service administratif
Malabo urbano	20,9	22,7	30,0	22,5
Bata urbano	20,2	21,6	33,6	18,3
Autres milieux	13,3	25,0	37,8	18,2
Ensemble	15,0	24,4	36,3	18,9

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

On constate également que le phénomène est très marqué dans le groupe des populations les plus pauvres, principalement à Malabo urbano comme l'atteste le tableau 11 ci-après. En effet, les ménages les plus défavorisés de cette strate se singularisent comme suit par rapport aux principaux indicateurs de corruption :

- 43% des ménages auraient payé des frais non réglementaires pour l'éducation d'un enfant alors qu'en moyenne, cet indicateur est évalué à 24% ;
- 55% auraient été victimes de paiement de ces frais ;
- 30% auraient ont été impliqué dans le paiement de frais non réglementaires dans le cadre de l'élaboration de documents administratifs ou d'une infraction quelconque (28%).

Dans les autres strates, les tendances enregistrées sont assez voisines des moyennes nationales.

Tableau 11 : Pourcentage des ménages ayant eu à payer des frais non réglementaires suivant la strate et le niveau de vie

Strates	Niveau de vie des ménages	% des ménages ayant eu à payer des frais non réglementaires ...			
		... pour la scolarisation d'un enfant	... pour des soins médicaux	... pour tout autre service administratif	... pour une infraction quelconque
Malabo urbano	20% plus pauvres	42,5	54,9	30,4	28,3
	2 ^{ème} quintile	32,2	46,9	27,6	19,3
	3 ^{ème} quintile	26,5	29,4	28,7	31,1
	4 ^{ème} quintile	17,0	23,7	19,7	23,6
	20% plus riches	18,1	24,1	18,5	14,8
	Ensemble	22,7	30,0	22,5	20,9
Bata urbano	20% plus pauvres	19,2	25,9	20,4	19,4
	2 ^{ème} quintile	15,4	24,6	23,7	28,2
	3 ^{ème} quintile	19,4	24,6	16,7	25,7
	4 ^{ème} quintile	24,9	42,4	17,9	15,1
	20% plus riches	21,7	33,6	17,9	19,9
	Ensemble	21,6	33,6	18,3	20,2
Autres milieux	20% plus pauvres	15,6	26,0	19,3	14,9
	2 ^{ème} quintile	29,7	39,5	19,6	10,9
	3 ^{ème} quintile	28,6	47,6	20,7	18,5
	4 ^{ème} quintile	26,8	41,0	16,3	10,6
	20% plus riches	26,2	38,1	16,1	12,0
	Ensemble	25,0	37,8	18,2	13,3
Ensemble	20% plus pauvres	16,8	27,2	19,8	15,5
	2 ^{ème} quintile	29,3	39,7	20,8	12,8
	3 ^{ème} quintile	27,6	43,0	21,6	21,0
	4 ^{ème} quintile	24,9	38,2	17,0	13,4
	20% plus riches	24,0	34,7	16,9	13,7
	Ensemble	24,4	36,3	18,9	15,0

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Tableau 12 : Ampleur de la corruption dans les principaux services administratifs publics suivant le statut de pauvreté et le sexe du chef de ménage

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Un membre de votre ménage a-t-il eu à payer des frais non réglementaires pour...									
1... une infraction quelconque ?									
Oui	16,5	13,6	15,9	13,8	11,5	13,3	15,6	12,8	15,0
Non	56,9	64,5	58,5	64,4	67,6	65,1	59,3	65,6	15,0
Ne sait pas	26,6	21,9	25,6	21,8	20,9	21,6	25,1	21,6	24,3
2... la scolarisation d'un enfant ?									
Oui	24,1	26,2	24,5	23,7	25,3	24,1	24,0	25,9	24,4
Non	63,4	56,2	61,9	63,0	62,5	62,9	63,3	58,4	62,2
Ne sait pas	12,5	17,6	13,6	13,3	12,3	13,0	12,8	15,7	13,4
3... les soins médicaux ?									
Oui	36,0	36,6	36,1	35,3	40,8	36,6	35,8	38,1	36,3
Non	52,2	50,3	51,8	52,7	48,9	51,8	52,4	49,8	51,8
Ne sait pas	11,7	13,1	12,0	12,0	10,2	11,6	11,8	12,1	11,9
4... tout autre service public (justice, police, etc.) ?									
Oui	21,3	13,3	19,6	17,9	15,7	17,4	20,2	14,2	18,9
Non	65,2	71,8	66,6	67,8	72,5	68,9	66,1	72,1	67,4
Ne sait pas	13,5	14,9	13,8	14,2	11,7	13,5	13,7	13,8	13,7

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Tableau 13 : Ampleur de la corruption dans les principaux services administratifs publics suivant la strate

	Malabo urbano	Bata urbano	Autres milieux	Ensemble
Un membre de votre ménage a-t-il eu à payer des frais non réglementaires pour...				
1... une infraction quelconque ?				
Oui	20,9	20,2	13,3	15,0
Non	58,1	62,5	61,0	60,7
Ne sait pas	21,0	17,3	25,8	24,3
2... la scolarisation d'un enfant ?				
Oui	22,7	21,6	25,0	24,4
Non	57,5	73,2	61,8	62,2
Ne sait pas	19,9	5,2	13,2	13,4
3... les soins médicaux ?				
Oui	30,0	33,6	37,8	36,3
Non	50,1	60,0	51,2	51,8
Ne sait pas	20,0	6,3	11,0	11,9
4... tout autre service public (justice, police, etc.) ?				
Oui	22,5	18,3	18,2	18,9
Non	57,4	73,8	68,5	67,4
Ne sait pas	20,1	7,9	13,2	13,7

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

5.5 Actions prioritaires attendues de la politique gouvernementale

Après avoir caractérisé les principales causes de la pauvreté selon les ménages, évalué leurs perceptions, eu une idée des principales stratégies qu'ils développent pour améliorer leur condition de vie, il importe d'examiner leurs attentes par rapport à l'orientation de la politique gouvernementale. En hiérarchisant les actions citées par ordre de priorité décroissante, la liste suivante est établie :

- Créer des emplois (42%) ;
- Promouvoir l'agriculture (23%) ;
- Assurer la sécurité des biens et des personnes (22%) ;

- Garantir les prix des produits de base (21%) ;
- Construire des logements (19%) ;
- Assurer la bonne répartition de la richesse nationale (19%) ;
- Revaloriser les salaires (18%) ;
- Faciliter l'accès à l'instruction (18%) ;
- Faciliter l'accès au crédit (18%) ;
- Faciliter l'accès aux soins et aux médicaments (17%) ;
- Développer les infrastructures de transport et de déplacement (16%) ;
- Assurer la bonne gouvernance (15%) ;

Toutes ces actions qui ont été citées par au moins 15% des ménages représentent donc une demande sociale assez forte pour l'orientation de la politique économique et sociale du pays. Dans une moindre mesure, une série de deux facteurs (construire des points d'eau (13%) et lutter contre la corruption et les détournements (12%)) sont aussi des priorités dont il faut tenir compte dans l'orientation de la politique économique du pays.

Le profil des priorités se modifie légèrement par rapport au statut de pauvreté monétaire des ménages et permet de caractériser trois blocs d'intérêts.

Tableau 14 : catégorisation des attentes des ménages suivant leur statut de pauvreté

Demands exprimées un peu plus souvent par les ménages pauvres	Demands exprimées un peu plus souvent par les ménages non pauvres	Demands exprimées dans les mêmes proportions par les ménages pauvres et les ménages non pauvres
<ul style="list-style-type: none"> • Construire des points d'eau ; • Construire des logements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir la bonne gouvernance ; • Revaloriser les salaires • Assurer la sécurité des biens et des personnes ; • Garantir les prix des produits de premières nécessité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des emplois ; • Promouvoir l'agriculture ; • Assurer la bonne répartition de la richesse nationale ; • Faciliter à l'instruction ; • Faciliter l'accès au crédit ; • Faciliter l'accès aux soins et médicaments ; • Développer les infrastructures de transport et de déplacement ; • Lutter contre la corruption et les détournements.

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Il ressort ainsi une forte demande sociale exprimée aussi bien par les ménages pauvres que par les ménages non pauvres : la nécessité que les autorités publiques s'engagent dans le développement :

- *des investissements structurants*, à travers notamment le développement des infrastructures de transport et de déplacement, la construction des routes, le renforcement de l'accès au crédit et de toutes les dispositions favorables au développement de l'accès au crédit, etc. ;
- *des conditions d'épanouissement du capital humain* (faciliter l'accès à l'instruction et à l'éducation, aux soins et aux médicaments) ;
- *d'un cadre économique favorable au renforcement de la croissance économique* (créer des emplois, promouvoir et renforcer le développement de l'agriculture, faciliter l'accès au crédit, lutter contre la corruption et les détournements des deniers publics, assurer une bonne distribution de la richesse nationale). Il s'agit donc que les autorités politiques s'engagent dans la mise en place d'un cadre économique plus sain, moins inégalitaire et favorable au développement de la politique économique.

De façon particulière, la demande qui émerge des ménages pauvres exprime principalement le renforcement des initiatives de politique sociale (construction de points d'eau et de logements).

Quant aux ménages non pauvres, leurs demandes spécifiques traduisent en réalité, le souci que l'Etat garantisse un climat social transparent, apaisé et sécurisé (garantir la bonne gouvernance, revaloriser les salaires, assurer la sécurité des biens et des personnes, garantir les prix des produits de base).

Tableau 15 : Actions prioritaires attendues du Gouvernement pour améliorer les conditions de vie des ménages selon le statut de pauvreté et le sexe du chef de ménage (En % du nombre total de ménage)

	Pauvres			Non pauvres			Ensemble		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Créer des emplois	40,7	48,8	42,4	41,2	43,9	41,8	40,9	47,1	42,2
Développer les infrastructures de transport et de déplacement	13,6	23,7	15,8	14,5	25,6	17,1	13,9	24,4	16,2
Faciliter l'accès aux soins et aux médicaments	14,5	21,8	16,0	16,4	23,3	18,0	15,1	22,3	16,7
Garantir la bonne gouvernance	12,9	19,6	14,4	14,7	19,7	15,8	13,5	19,6	14,8
Promouvoir l'agriculture	21,9	24,8	22,5	21,3	30,6	23,5	21,7	26,8	22,8
Lutter contre la corruption et les détournements	10,7	18,1	12,3	10,8	15,2	11,8	10,7	17,1	12,1
Revaloriser les salaires	16,9	16,9	16,9	19,1	27,7	21,1	17,6	20,7	18,3
Assurer la sécurité des biens/personnes	19,3	25,7	20,7	22,8	28,2	24,1	20,4	26,6	21,8
Assurer la bonne répartition de la richesse nationale	17,4	20,2	18,0	16,9	27,7	19,4	17,3	22,8	18,5
Construire des points d'eau	12,8	16,6	13,6	11,1	16,5	12,4	12,3	16,6	13,2
Garantir les prix des produits de base	17,7	25,5	19,4	21,1	30,0	23,2	18,8	27,0	20,6
Faciliter l'accès au crédit	16,4	19,2	17,0	18,1	20,4	18,7	17,0	19,6	17,5
Faciliter l'accès à l'instruction	15,4	27,6	18,0	15,1	25,6	17,6	15,3	26,9	17,8
Construire des logements	17,3	26,4	19,2	15,5	23,6	17,4	16,7	25,4	18,6
Autres	10,7	21,7	13,0	13,3	20,1	14,9	11,6	21,1	13,7

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

Tableau 16 : Actions prioritaires attendues du Gouvernement pour améliorer les conditions de vie des ménages selon la strate (En % du nombre total de ménages)

	Malabo urbano	Bata urbano	Autres milieux	Ensemble
Créer des emplois	38,0	46,4	42,5	42,2
Développer les infrastructures de transport et de déplacement	27,6	14,2	14,3	16,2
Faciliter l'accès aux soins et aux médicaments	27,2	16,1	14,7	16,7
Garantir la bonne gouvernance	23,5	18,4	12,8	14,8
Promouvoir l'agriculture	30,9	20,2	21,6	22,8
Lutter contre la corruption et les détournements	22,4	9,6	10,5	12,1
Revaloriser les salaires	28,2	21,7	16,0	18,3
Assurer la sécurité des biens/personnes	37,3	18,8	19,2	21,8
Assurer la bonne répartition de la richesse nationale	27,6	19,3	16,6	18,5
Construire des points d'eau	22,3	12,7	11,5	13,2
Garantir les prix des produits de base	31,4	21,2	18,5	20,6
Faciliter l'accès au crédit	30,3	18,5	15,0	17,5
Faciliter l'accès à l'instruction	23,2	16,3	17,0	17,8
Construire des logements	27,2	16,3	17,2	18,6
Autres	25,1	15,9	11,2	13,7

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

L'examen du point de vue des plus défavorisés parmi les pauvres (ménages appartenant au 20% les plus pauvres) confirme la nécessité pour le Gouvernement d'investir de façon prioritaire, dans la création d'emploi (36%), dans le renforcement de l'accès à l'instruction (20%), dans le développement et la promotion des activités agricoles (16%) et dans le soutien des prix des produits de base afin de garantir leur consommation.

Tableau 17 : Actions prioritaires attendues du Gouvernement pour améliorer les conditions de vie des ménages selon le niveau de vie des ménages (En % du nombre total de ménage)

	20% les plus pauvres	2 ^{ème} quintile	3 ^{ème} quintile	4 ^{ème} quintile	20% les plus riches	Ensemble
Créer des emplois	35,8	42,3	41,5	48,8	42,1	42,2
Développer les infrastructures de transport et de déplacement	10,1	14,9	19,7	18,4	17,2	16,2
Faciliter l'accès aux soins et aux médicaments	9,0	14,9	18,4	22,5	17,5	16,7
Garantir la bonne gouvernance	7,9	15,5	17,7	16,6	15,9	14,8
Promouvoir l'agriculture	15,9	21,5	25,9	26,6	23,5	22,8
Lutter contre la corruption et les détournements	6,8	15,2	15,9	11,9	11,6	12,1
Revaloriser les salaires	7,0	17,8	21,5	22,7	20,6	18,3
Assurer la sécurité des biens/personnes	12,9	19,7	25,1	25,4	24,1	21,8
Assurer la bonne répartition de la richesse nationale	9,9	22,1	20,9	20,4	18,9	18,5
Construire des points d'eau	10,0	12,9	15,7	15,4	12,5	13,2
Garantir les prix des produits de base	16,1	15,9	21,5	24,8	22,8	20,6
Faciliter l'accès au crédit	8,5	16,9	21,8	21,6	18,3	17,5
Faciliter l'accès à l'instruction	19,9	14,6	17,6	19,7	17,4	17,8
Construire des logements	11,1	16,8	21,9	26,2	17,3	18,6
Autres	8,1	12,8	17,2	14,5	14,9	13,7

Source : EEH 2006 – Non compris Annobon

CHAPITRE VI : ANALYSE DES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

6.1 Approche méthodologique

Afin d'évaluer les déterminants de la pauvreté monétaire, on a normalisé la dépense annuelle par tête en la rapportant au seuil de pauvreté. Le modèle retenu se présente comme suit :

$$\ln(Y_i/Z) = \mu_0 + \alpha A_i + \beta B_i + \gamma C_i + \delta D_i + U_i$$

Avec :

Y_i représentant la dépense annuelle par tête dans le ménage i , Z le seuil de pauvreté, A_i des variables relatives à la composition du ménage i (taille du ménage, composition par groupe d'âges du ménage, sexe et âge du chef de ménage), B_i les variables résumant la dotation en capital économique du ménage i (Effectif d'actifs occupés dans le ménage, groupe socio-économique du chef de ménage), C_i des variables caractérisant le patrimoine du ménage i (nombre de membres du ménage possédant une entreprise individuelle non agricole, nombre de membres du ménage possédant une portion de terre pour exploitation agricole, nombre de produits agricoles cultivés par des membres du ménage, existence dans le ménage de personnes pratiquant la pêche, existence dans le ménage de personnes exploitant la forêt) et U_i le terme d'erreur.

Afin de caractériser les éventuelles spécificités par strate de l'analyse des principaux déterminants du niveau de vie des ménages, l'analyse a été faite par strate.

6.2 Analyse des déterminants du niveau de vie des ménages

L'analyse des déterminants du niveau de vie des ménages dans le pays permet de tirer les principales conclusions suivantes, toutes validées au seuil de significativité de 15% au plus :

Une série de facteurs qui contribuent à dégrader le niveau de vie des ménages : Ces facteurs sont la taille du ménage, la proportion de vieux (individus de 65 ans et plus) dans le ménage et le fait de travailler comme indépendant dans le secteur privé. En effet, plus la taille du ménage est grande, plus le niveau de vie du ménage baisse. De même, il semble qu'en Guinée équatoriale la prise en charge des personnes âgées de 65 ans et plus est un facteur qui affecte négativement le niveau de vie des ménages. Ce résultat confirme l'hypothèse faite précédemment de l'existence d'un fort réseau d'entraide communautaire/familiale qui justifierait que les populations ne se sentent pas vraiment pauvres. Ces deux premiers facteurs sont validés quelle que soit la strate considérée. Enfin, le fait d'exercer comme travailleur indépendant du secteur privé affecte négativement le niveau de vie du ménage. Cela est certainement dû à la précarité des conditions d'emploi par rapport à ce statut (revenu irrégulier et certainement faible, pas de protection sociale, etc.), surtout dans les Autres milieux.

Une série de facteurs qui contribuent à l'amélioration du niveau de vie des ménages : Ces facteurs se résument dans le nombre d'enfants de moins de 15 ans, le nombre d'actifs occupés dans le ménage, le nombre de membres du ménage possédant une entreprise individuelle non agricole, une portion de terre pour l'exploitation agricole ou encore cultivant diverses productions agricoles. Il semble en effet que le nombre d'enfants de moins de 15 ans dans le ménage est « bien valorisé » dans les Autres milieux qui sont fondamentalement ruraux. Ce constat permet donc d'indexer dans ces milieux les préoccupations relatives au travail des enfants. De même, plus il y aurait d'actifs occupés dans le ménage, plus cela contribuerait à lui assurer un niveau de vie meilleur, surtout dans les Autres milieux. Dans ces milieux, il doit certainement exister un réseau plus ou moins structuré d'entraide à travers lequel les plus nantis soutiennent d'une façon ou d'une autre les économiquement dépendants. Tous les autres types de facteurs concernent les dotations en capital des ménages (nombre d'entreprises individuelles non agricoles possédées, terres possédées pour l'exploitation agricole, productions agricoles cultivées). Cette dernière série de dotations en capital économique contribue globalement à l'amélioration du niveau de

vie du ménage et de façon particulière, à celui des ménages résidant dans les autres milieux. Ce résultat qui est moins net dans les milieux urbains est très marqué dans les milieux ruraux et invite surtout à s'intéresser aux différentes actions envisageables pour faciliter des ménages de ces milieux à l'accès à ces différents facteurs de capital.

Une série de facteurs valorisés différemment selon la strate considérée : On constate par exemple que le fait de posséder une portion de terre à Malabo urbano n'est pas suffisant pour améliorer le niveau de vie du ménage. Ce constat pourrait s'expliquer par le fait qu'en réalité les ménages de ce milieu ne disposent pas de ce capital ou l'exploitent très faiblement. Dans les Autres milieux, l'âge du chef de ménage est positivement corrélé avec le niveau de vie du ménage. Plus le chef du ménage est âgé, plus le ménage semble mieux vivre. Les explications plausibles seraient les suivantes : les chefs de ménage parmi les plus âgés des milieux ruraux bénéficient à la retraite d'une situation de rente ou, dans le cadre des travaux agricoles en communauté, de l'appui d'importants aides familiaux en leur qualité de patriarches. Il a en effet été mis en évidence que dans ces milieux ruraux, l'âge moyen des chefs de ménage est de 53,9 ans, ce qui est largement supérieur à celui des chefs vivant à Malabo urbano (46,5 ans) ou à Bata urbano (48,6 ans).

Tableau 1 : Déterminants du niveau de vie des ménages

Variables Explicative : Logarithme de la dépense annuelle par tête du ménage rapportée au seuil de pauvreté	Malabo urbano		Bata urbano		Autres milieux		Ensemble	
	Paramètres estimés	Pr > t	Paramètres estimés	Pr > t	Paramètres estimés	Pr > t	Paramètres estimés	Pr > t
1. Taille								
Logarithme de la taille	-0,8970	0,0001	-1,1752	0,0002	-1,3646	< 0,0001	-1,2609	< 0,0000
2. Composition du ménage								
Enfants (Moins de 15 ans)	-0,6465	0,3001	-0,0211	0,9790	1,1812	0,0001	0,9098	0,0003
Jeunes (15-24 ans)	-0,8383	0,1738	-0,8602	0,2975	0,0615	0,8476	0,0255	0,9242
Adultes (25-64 ans)	-	-	-	-	-	-	-	-
Vieux (65 ans et plus) (Ref.)	-1,1369	0,0898	-1,7357	0,0065	-1,2890	< 0,0001	-1,1050	< 0,0000
3. Sexe du chef								
Féminin	0,1971	0,5392	0,1438	0,5549	-0,1423	0,2571	-0,1171	0,2581
Masculin (Ref.)	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Age du chef de ménage au dernier anniversaire								
	-0,0105	0,2165	0,0029	0,7339	0,0069	0,1074	0,0041	0,2485
5. Groupe socio-économique du chef								
Travailleurs du secteur public (Ref.)	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépendants du secteur privé	0,4904	0,2211	0,2230	0,5344	0,0842	0,6268	0,0513	0,7228
Indépendants du secteur privé	0,4177	0,3055	0,1860	0,5845	-0,4846	0,0023	-0,4884	0,0003
Autres dépendants du privé	0,9235	0,2155	-1,0047	0,1026	-0,2326	0,3485	-0,2038	0,3398
Chômeurs et inactifs	0,3253	0,3824	-0,0117	0,9671	-0,0516	0,7659	-0,0733	0,6100
6. Nombre d'actifs occupés dans le ménage								
	-0,0542	0,5109	0,0710	0,3585	0,1591	< 0,0001	0,1402	< 0,0000
7. Biens en capital possédés par le ménage								
7.1 Nombre de membre du ménage possédant des entreprises individuelles non agricoles	0,2614	0,2593	0,5087	0,0413	0,2128	0,0416	0,2262	0,0104
7.2 Nombre de membre du ménage possédant une terre pour exploitation agricole	-0,5960	0,0470	0,1590	0,6192	0,5848	< 0,0001	0,5043	< 0,0000
7.3 Nombre de produits agricoles cultivés par des membres du ménage	-0,0146	0,7624	0,0480	0,2645	0,0332	0,1059	0,0339	0,0481
7.4 Exploitation de la pêche								
Oui (Ref.)	-	-	-	-	-	-	-	-
Non	-0,9827	0,3122	-0,3026	0,3577	0,1936	0,4241	0,0589	0,7623
7.5 Exploitation forestière								
Oui (Ref.)	-	-	-	-	-	-	-	-
Non	0,3031	0,5427	-0,4071	0,3585	0,0987	0,6442	0,1516	0,4006
Constance	2,4892	0,0849	1,8587	0,0164	0,2552	0,5247	0,4577	0,1753
R ²	0,5827		0,5825		0,3207		0,3191	
R ² ajusté	0,4543		0,4489		0,2966		0,3008	

Source : EEGEP 2006 – Non compris Annobon

CHAPÎTRE VII : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

7.1 Conclusion et principaux enseignements

La population de la Guinée équatoriale n'est pas très jeune puisque son âge moyen a été estimé à 31,7 ans. En outre, l'analyse de la situation des chefs de ménage confirme ce premier résultat puisque leur âge moyen a été évalué à 52,3 ans (52,7 ans chez les hommes et 51,1 ans chez les femmes).

La taille moyenne des ménages est quasiment 6 (5,1) personnes. Ces ménages de grande sont principalement de type monoparental élargi (7 personnes), famille élargie (6 personnes) ou monoparental nucléaire (5 personnes).

En dépit des insuffisances de cette édition de l'enquête nationale pour l'évaluation de la pauvreté (EEH) en Guinée équatoriale, les différentes analyses qui ont été faites permettent de répondre aux différentes préoccupations formulées en introduction (*quel est l'ampleur de la pauvreté, qui sont les pauvres, comment vivent-ils et où, comment perçoivent-ils la pauvreté, comment envisagent-ils lutter contre ce phénomène ?*). Il semble donc que si quasiment 77% de la population est pauvre, il s'agit des individus dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- ces individus vivent dans des ménages de grande taille du type monoparental élargi, famille élargie ou de couples avec enfants dont la taille moyenne est au moins de 6 personnes. Ensemble, ces trois catégories de ménages qui représentent quasiment 79% de l'ensemble des ménages totalisent environ 89% de la population totale du pays (non compris celle de Annobon). En outre, ces ménages sont ceux qui contribuent le plus à la pauvreté nationale puisque pour chacun de ces types de ménage le ratio de pauvreté est supérieur à 76% ;
- Si la pauvreté touche toute la population, elle est plus exacerbée dans le rang des inactifs et assez sensible dans le groupe des actifs occupés. Ensemble, ces deux catégories expliquent 97% de la pauvreté totale du pays et concentrent chacune au moins 73% de pauvres ;
- Suivant le groupe socio-économique (GSE), ceux qui expliquent le plus la pauvreté nationale sont les autres travailleurs dépendants du secteur privé (aide familial, autres actifs) et les chômeurs/inactifs. Tous les autres GSE expliquent moins de 10% de la pauvreté nationale. Ces deux résultats montrent bien que l'absence d'emploi et/ou les emplois précaires sont à raison des facteurs déterminants du niveau de vie des populations en Guinée équatoriale ;
- La pauvreté affecte relativement plus les femmes que les hommes et les milieux ruraux beaucoup plus que les milieux urbains. La situation de la pauvreté dans les Autres milieux qui sont fondamentalement ruraux est préoccupante dans la mesure où pour ramener le niveau de revenu annuel moyen par tête des populations identifiées comme pauvres dans ces milieux au niveau du seuil de pauvreté, il faudrait l'augmenter 50% (49% au niveau des hommes et 51% chez les femmes) ;
- Le groupe des pauvres est en réalité très hétérogène puisque tous les individus des trois premiers quintiles sont pauvres ainsi que 16% de ceux du quatrième quintile. De même, on se rend compte que les écarts de niveau de vie sont très nets d'un quintile à l'autre puisque le revenu annuel moyen par tête des 20% les plus pauvres est 25 fois inférieur à celui des 20% les plus riches. Le revenu annuel moyen par tête des 20% les plus pauvres n'est que de 34 157 F CFA, contre 104 972 F CFA pour ceux du 2^{ème} quintile, 193 473 F CFA pour ceux du 3^{ème} quintile, 323 606 F CFA pour ceux du 4^{ème} quintile et 858 028 F CFA pour les 20% les plus riches.
- L'analyse des indices d'inégalité de la distribution du niveau de vie montre que dans le groupe des 20% les plus pauvres (tranches inférieures de revenus), l'inégalité intra-groupe explique 56%

de l'inégalité totale. Mais au fur et à mesure que le revenu augmente, on constate que c'est l'inégalité entre les différents quintiles de niveau de vie qui explique l'inégalité totale ;

- Les pauvres se distinguent principalement par un faible accès au marché du travail. Ce résultat est confirmé par le niveau des taux d'activité des individus de 15 ans et plus : 61,6% chez les non pauvres (78,9% chez les hommes et à peine 46% chez les femmes) contre 54,9% chez les pauvres (72,5% chez les hommes contre 40,5% chez les femmes). La situation des femmes dans ce contexte mérite une attention particulière avec des taux d'activité relativement faibles. Suivant la strate, on constate que les taux d'activité sont plus élevés dans les milieux urbains que dans les Autres milieux. Ce résultat situe l'ampleur de la problématique de l'accès à l'emploi dans ces derniers milieux ;
- Les pauvres, plus que les non pauvres, qu'ils soient jeunes (15-24 ans) ou plus âgés (15 ans et plus), sont confrontés à une difficile situation de chômage : un taux de chômage de 14,4% en moyenne chez les jeunes (16,6% chez les garçons contre 11,6% chez les filles) contre un taux de 7,2% au niveau national dans la population des 15 ans et plus (7,3% chez les hommes et 6,4% chez les femmes). Le chômage est surtout préoccupant à Malabo urbano ;
- Les pauvres sont en général confrontés à un accès difficile à la propriété foncière ou rencontrent des problèmes pour exploiter les portions de terre possédées. De façon générale, ces ménages pauvres disposent de peu de dotations en capital leur permettant d'améliorer leur niveau de vie. Ils vivent donc une situation de vulnérabilité marquée par les effets conjugués d'une faible dotation en capital économique et des risques élevés (emploi précaire, faiblesse en capital humain qui limite certainement leur accessibilité au marché du travail) ;
- Suivant la strate, il ressort clairement à travers l'analyse des courbes de dominance stochastique de premier ordre, que les populations de Bata urbano vivent globalement mieux que celles résidant à Malabo urbano, elles même beaucoup mieux que celles des autres milieux. ;
- Au-delà de ces considérations objectives, les ménages estiment que leur situation de pauvreté est attribuable à un manque de travail (65%), à la baisse des salaires réels (15%), à des problèmes de corruption (15%) et d'absence de bonne gestion des biens publics (13%) et à un faible niveau de capital humain (niveau d'instruction). La proportion relativement importante de ménages ayant mentionné des facteurs tels que la sorcellerie (10%), la paresse (10%) et l'absence de terre (9%) comme cause de la pauvreté situe l'importance des facteurs psychosociologiques dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en Guinée équatoriale ;
- L'analyse de la perception de la pauvreté permet de détecter un sentiment d'exclusion sociale de la part de la majorité de la population, quelle soit pauvre ou non. En effet, si 79% des ménages admettent que la Guinée équatoriale n'est pas un pays pauvre, ils sont unanimes pour admettre que 84% de leur voisinage immédiat est pauvre. Ces ménages auraient ainsi le sentiment d'appartenir à un pays riche dont ils ne bénéficient pas des richesses.

7.2 Principales recommandations de l'étude

La mise en œuvre de l'enquête a souffert de quelques insuffisances qu'il importe de corriger pour améliorer l'analyse des données des prochaines éditions. La prise en compte de ces insuffisances conduit à suggérer deux séries de recommandations : les premières concernent les orientations méthodologiques de la prochaine édition de l'enquête et les secondes, les propositions de politiques socio-économiques qui peuvent être tirées de l'analyse des données de l'EEH 2006.

7.2.1 Recommandations par rapport aux orientations méthodologiques

- *S'accorder sur la stratification du pays à retenir* : au moment de l'analyse des données de la présente enquête, il a été suggéré de produire les résultats suivant les douze strates initialement retenues. Le fait de proposer des informations statistiques pertinentes pour chacune de ses strates a guidé le choix des strates finalement retenues. En dépit de ce traitement, il importe pour l'avenir, de tenir compte des priorités des autorités nationales de produire des indicateurs statistiques à des niveaux assez désagrégés (décentralisation). En conséquence, il s'avère très utile d'intégrer cette préoccupation dans le plan d'échantillonnage dès les premiers travaux préparatoires de la prochaine enquête ;
- *Garantir l'amélioration des outils méthodologiques pour la collecte des données de base* : ces outils comprennent les questionnaires ménages, individuels, les carnets de compte individuels pour les membres du ménage qui y sont éligibles ainsi que tous les modules à prendre en compte, qui sont autant de thématiques à mieux développer. Le questionnaire ménage devrait prendre en compte tous les modules relatifs aux informations concernant le ménage (caractéristiques du logement, cadre de vie et assainissement, etc.), aux services sociaux auxquels ils ont accès ainsi que les biens durables qu'ils possèdent. Le questionnaire relatif aux informations individuelles devrait être plus étoffé avec la prise en compte des modules sur les caractéristiques socio-démographiques (sexe, âge, lien de parenté, statut matrimonial), l'éducation, la santé, l'emploi et des modules complémentaires à greffer éventuellement. De même, il serait important de systématiser la prise en compte d'un module sur la collecte des prix dans les principales strates retenues et de prévoir dès la conception des principaux documents méthodologiques, l'étalonnage par strate des principales unités non standard ;
- *Améliorer les orientations méthodologiques de la mesure de la pauvreté* : si la méthode d'analyse de la pauvreté reste rigoureuse, il faut reconnaître qu'elle est limitée par la disponibilité des données pertinentes. Par exemple, certaines préoccupations relatives au champ de la consommation (loyer fictif, traitement des biens durables, etc.) ont été partiellement voire pas du tout prises en compte. Ces insuffisances de la présente enquête devront être corrigées pour les prochaines éditions ;
- *Investir dans un processus de capitalisation et d'appropriation* : Vu les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette première édition de l'enquête, il importe dès à présent, de renseigner dans un rapport, toutes les préoccupations, difficultés rencontrées et les solutions finalement adoptées pour dépasser les problèmes rencontrés, pour chacune des étapes du processus (travaux préparatoires, sensibilisation de la population et des principaux acteurs, formation des différents agents – collecte, saisie, traitement, analyse et archivage des données, diffusion des résultats) ;
- *S'en tenir aux recommandations méthodologiques de la mesure et de l'analyse de la pauvreté adoptées dans le cadre de l'évaluation de la pauvreté en 2006* : Il importe de se conformer aux orientations méthodologiques de l'analyse de la pauvreté adoptée lors de cette évaluation pour les autres évaluations. Cela permettra d'assurer avec pertinence la comparabilité du suivi de ce phénomène. La politique nationale de lutte contre la pauvreté doit être fondée sur une analyse monétaire (méthode du coût des besoins essentiels) mais appuyée par des enseignements tirés d'autres dimensions de la pauvreté (non monétaire et/ou subjective) ;
- *Faciliter les conditions d'un meilleur suivi-évaluation des principaux indicateurs socio-économiques* : en vue de répondre à cet objectif, il est souhaitable de systématiser dans la préparation des prochaines éditions de l'EEH, la production systématique, sur une base harmonisée, des principaux indicateurs socio-économiques et des OMD ;

- *Contribuer au renforcement des capacités des cadres nationaux dans le domaine de la mesure et de l'analyse de la pauvreté* : la DGSCN ne dispose pas d'une équipe de cadres nationaux expérimentés ni dans la conduite et la mise en œuvre d'enquête auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté, ni dans l'analyse des questions de pauvreté en particulier et de traitements statistiques en général. Il est donc souhaitable avant la tenue de la conférence nationale (courant novembre 2007), d'envisager un atelier de formation de deux semaines (théorie et application sur des données d'enquêtes) pour les familiariser les cadres nationaux avec ces techniques.

7.2.2 Recommandations par rapport aux axes possibles de politiques socio-économiques

En tirant les enseignements de l'analyse des données de l'EEH 2006, les axes de politiques économiques et sociales suivantes peuvent être proposés :

- *Maîtriser la croissance démographique* : le pays est en plein processus de relance économique et sociale mais est soumis à deux facteurs qui pourraient entraver les effets positifs susceptibles d'y contribuer activement. Il s'agit d'une part, de l'accroissement naturel et d'autre part, des phénomènes migratoires. La structure de la pyramide des âges (base effilée) atteste d'un retour au pays d'une bonne part de la population (nationale ou non). La maîtrise de ces deux facteurs démographiques est une préoccupation à examiner de façon particulière pour tirer un bon profit des chantiers initiés actuellement en vue de répondre aux objectifs de la politique de lutte contre la pauvreté ;
- *Créer les conditions de l'amélioration de l'accès à un emploi stable et non précaire* : les ménages les plus pauvres ont été identifiés parmi ceux n'ayant pas d'emploi ou exerçant des emplois précaires. Il est donc essentiel pour l'Etat Equato-guinéen d'investir activement dans la promotion/renforcement des activités génératrices de revenus (AGR) et de création d'emplois durables. Si cette action de politique économique s'applique en générale à l'ensemble des individus de 15 ans et plus, il est souhaitable de s'intéresser en particulier à la situation de deux catégories de la population : *les femmes et les jeunes de 15-24 ans*. Par rapport aux femmes, il est apparu que les taux d'activité enregistrés à leur niveau étaient inférieurs à 45% (41,8% chez les femmes de 15 ans et plus contre 74,1% chez les hommes du même groupe d'âges) et à 65% (62,2% chez les femmes de 15-24 ans contre 80,8% chez les hommes du même groupe d'âges) ;
- *Lutter contre le chômage* : si le taux de chômage a été estimé à 14,4%, il affecte plus les hommes (16,6%) que les femmes (11,9%) et est le plus préoccupant à Malabo urbano (18,2% dont 21,6% chez les hommes et 13,2% chez les femmes) que dans les autres strates (Bata urbano avec une moyenne de 9,8% contre 14,4% dans les Autres milieux) ;
- *Promouvoir/renforcer le développement des activités agricoles* : un indicateur du faible développement de ce secteur d'activité est le faible niveau des dotations en capital agricole des ménages les plus pauvres. Il s'agit notamment de leur accès à la terre et à la propriété foncière, au bétail, etc. Aussi bien dans les milieux ruraux que dans les milieux urbains, ceux qui ont plus facilement ces dotations ne sont pas les plus pauvres. Ce constat témoigne d'une part, d'une certaine inégalité dans l'accès à ces capitaux, pénalisant en particulier les groupes les plus défavorisés. Il importe donc de donner la possibilité à ces populations d'accéder à la terre, de l'exploiter et d'en vivre. Dans un premier temps, cela peut apparaître comme la première étape d'un processus de développement agricole progressif, fondé une participation active des populations rurales, majoritaires et peu instruites ;
- *Garantir le prix des produits de base* : cette préoccupation est liée à la précédente et est en particulier formulée par les groupes de ménages les plus défavorisés afin garantir leur consommation.

- *Renforcer le développement des investissements structurants* : c'est une préoccupation que les ménages (pauvres ou non) du pays expriment à travers le développement des infrastructures de transport et de déplacement, la construction des routes, le développement des structures de mobilisation du capital financier et de toutes les dispositions favorables à l'accès au crédit ;
- *Contribuer davantage au renforcement du capital humain* : au nombre des principales causes de la pauvreté a figuré l'absence d'instruction, autrement dit, le faible niveau du capital humain. Cette conclusion suggère que les autorités renforcent leurs interventions en faveur de l'accès durable à l'instruction/éducation. De même, il serait souhaitable de renforcer l'accès des ménages aux autres dimensions du renforcement du capital humain, notamment, l'accès aux principaux services sociaux de base (éducation, santé, source d'eau potable, électricité). Il est important de rappeler que le concept d'accessibilité recouvre deux dimensions liées, l'une à l'accessibilité physique à ces services via l'offre par rapport à la demande, l'autre au coût financier. De façon particulière, les ménages les plus défavorisés expriment un fort besoin par rapport au développement des points d'eau mais aussi des logements sociaux. Même si ces modules n'ont pas été pris en compte au moment de la collecte des données, il importe de veiller à sa prise en compte dans le cadre de la formulation des priorités de la politique socio-économique du pays. L'accès à ces services sociaux de base aurait permis de caractériser d'une part, le niveau de l'offre publique de ces services et d'autre part, l'ampleur des disparités entre les différentes strates ;
- *Examiner en particulier la problématique du travail des enfants (individus de moins de 15 ans) dans les milieux ruraux* : les analyses antérieures ont mis en évidence que le nombre d'enfants de moins de 15 ans dans le ménage est « bien valorisé » dans les Autres milieux qui sont fondamentalement ruraux. Ce constat permet donc d'indexer dans ces milieux les préoccupations relatives au travail des enfants. Dans la perspective de contribuer à la mise en place d'un développement humain durable, il serait souhaitable d'encourager le maintien à l'école de façon durable, des individus théoriquement encore en âge d'aller à l'école. Mais cette préoccupation suggère également d'examiner deux autres préoccupations toutes aussi essentielles : l'analyse des causes de la déperdition scolaire des enfants ainsi que les solutions alternatives à leurs prises en charge dans le cadre de programme de réinsertion même lorsqu'ils sont exclus du cursus scolaire avant d'avoir fini leurs études.
- *Lutter contre la corruption* : même si les données de l'EEH 2006 fournissent une sous estimation du taux de corruption dans le pays, les secteurs où le phénomène semble le plus préoccupant sont le secteur de la santé et l'accès aux soins de santé (36,3%), le secteur de l'éducation et de la scolarisation des enfants (24,4%) et celui des autres services administratifs (18,9%). L'importance de cette pratique dans les milieux urbains montre bien que le phénomène qui est très net dans les principales administrations du pays mérite d'être combattu.
- *Garantir un climat social transparent, apaisé et sécurisé* : c'est une préoccupation qui émane principalement de la part des ménages les moins pauvres (garantir la bonne gouvernance, revaloriser les salaires, assurer la sécurité des biens et des personnes, garantir les prix des produits de base). S'il est loisible d'interpréter cette recommandation comme la volonté des plus nantis de protéger leurs avantages, l'analyse des préoccupations de l'inégalité de la distribution des revenus peut laisser transparaître le souci des plus nantis de voir réduire les trop grands écarts de niveau de vie entre pauvres et non pauvres ! En effet, c'est une analyse à prendre en compte dans la mesure où des résultats antérieurs ont montré que le revenu annuel moyen par tête des 20% les plus riches est 25 fois plus important que celui des 20% les plus pauvres. En plus, les populations ont bien conscience d'être pauvres dans un pays qui n'est pas du tout pauvre et disposant d'importantes ressources. Il est donc essentiel que les autorités examinent de façon particulière les conditions d'une réduction de ces écarts de niveau de vie afin de prévenir une éventuelle implosion sociale ;

- *Examiner de façon particulière les conditions de vie des individus de 65 ans et plus* : l'analyse des données de l'étude a montré qu'en Guinée équatoriale la prise en charge des personnes âgées de 65 ans et plus est un facteur qui affecte négativement le niveau de vie des ménages. Cette conclusion suggère d'examiner de façon particulière les conditions de vie de cette frange de la population (que font-ils, comment vivent-ils, qu'est ce qu'il est possible de leur proposer pour améliorer leur niveau de vie, etc.). A toutes ces préoccupations, les données actuelles de l'EEH 2006 ne permettent pas de répondre. Il importe néanmoins d'approfondir la réflexion par rapport à cette tendance ;
- *Valoriser le réseau d'entraide communautaire comme élément de base pour la définition d'une stratégie de politique sociale spécifique et opérationnelle* : les analyses précédentes ont mis en évidence qu'il existerait un fort réseau d'entraide communautaire/familial. Ce résultat justifierait que les populations ne se sentent pas vraiment pauvres. Cette information pourrait être valorisée pour servir de base à l'élaboration d'un filet de protection sociale tenant compte des réalités sociales locales ;
- *Sensibiliser les populations à dépasser les préjugés psycho-sociologiques par rapport à la pauvreté* : il est fort étonnant que plus de 10% des ménages aient identifié la paresse et la sorcellerie comme des causes la pauvreté. Cela témoigne certainement de l'état d'esprit d'une bonne frange de la population du pays, vivant principalement dans les milieux urbains. Il faut donc les encourager à dépasser ces préjugés à travers des campagnes actives de sensibilisation ;

7.2.3 Perspectives pour un meilleur suivi-évaluation des indicateurs des DSRP et des OMD

Le suivi de la mise en œuvre des orientations de politiques économiques prévues dans le cadre du programme national de lutte contre la pauvreté nécessite de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des principaux indicateurs du DSRP et des OMD. Dans ce cadre, il serait souhaitable de mettre en place un système complet d'informations appropriées composé des dispositifs suivants :

- Une enquête nationale auprès des ménages pour l'évaluation et la perception de la pauvreté. Ce dispositif devrait être réalisé tous les cinq (5) ans sur l'ensemble du territoire. Mais du fait des insuffisances constatées dans la mise en œuvre de la première édition de l'EEH, il serait souhaitable de réaliser la prochaine le plus rapidement possible, soit dans les deux années suivantes ;
- Entre deux EEH, il serait souhaitable de réaliser au niveau national, deux enquêtes légères sur les conditions de vie des ménages permettant de produire les principaux indicateurs socio-économiques mais ne comportant pas de module sur la consommation. Il pourrait s'agir soit de dispositif classique du type QUIBB ou des phases emploi (phase 1) et secteur informel (phase 2) du dispositif d'enquête 1.2.3. La présente enquête n'apporte en effet aucune information détaillée sur l'emploi mais surtout sur le secteur informel. Or ce secteur d'activité est certainement très présent dans le pays et permettrait de faire des propositions pertinentes par rapport aux orientations souhaitables de la politique de l'emploi et/ou de création d'activités génératrices de revenus ;
- Une enquête démographique et sociale (EDS) pour appréhender les différentes dimensions socio-sanitaires des conditions de vie des ménages équato-guinéens. Cette enquête pourrait être réalisée une année après une EEH donnée ;
- Le développement des bases de données concernant les données de routine des principales administrations (santé, éducation, emploi, état civil, agriculture, tourisme, etc.)
- Une assistance technique permanente pour la formation des cadres nationaux impliqués dans la réalisation de ces différentes opérations statistiques ;
- La mobilisation de ressources nécessaires à la réalisation de toutes ces activités.

ANNEXES

- Composition de l'équipe technique de réalisation de l'EEH 2006 (à préciser)
- Autres annexes (à préciser éventuellement).